

# FRANCE-FORUM

MAI 1966, N° 72 - 2,50 F

CLAUDE BRUCLAIN  
**LE SOCIALISME  
ET L'EUROPE**

FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ  
**POUR  
UNE RÉFORME  
DE L'ENTREPRISE**

CLUB JEAN MOULIN

**L'ÉTAT  
ET LE  
CITOYEN**

Colloque "Franco-allemand" de Saint-Denis-la-Fontaine  
**la démo  
cratie  
à  
refaire**  
154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

**URBANISATION  
notre  
nouvelle  
frontière**

**CITOYENS 60**

**Les clubs entre la pensée et l'action**

# polémiques et dialogues

## QUEL EST L'AVENIR DU CENTRE DÉMOCRATE ?

La Convention par laquelle le Centre démocrate s'est constitué en mouvement politique national, et qui s'est tenue à Lyon les 23 et 24 avril dernier, a visiblement étonné par son style d'animation et d'ouverture la plupart des observateurs, et particulièrement ceux qui condamnaient d'avance l'événement à vérifier des thèses établies, ce qui était le nier en tant qu'événement. Il fallait, pour donner raison à quelques maîtres patentés en sciences politiques, que rien ne se passât à Lyon, sinon l'addition d'éléments déjà connus, allergiques au gaullisme et à la gauche, et le ravaudage de ces idées courtes et modérées qui font la sécurité de l'éternel juste milieu. Or, en dépit d'une prospective presque partout malveillante, il s'est passé quelque chose à Lyon et qui pourrait bien déranger les calculs et les prévisions.

L'âge moyen des délégués (trente-huit ans) suffirait déjà à montrer qu'une nouvelle génération accède à la conscience et à l'action politiques, caractérisée par la volonté de ne pas opposer ceci à cela et de vaincre des séparatismes paralysants, la résolution surtout de dépasser le nationalisme des partis et le nationalisme des nations, pour entreprendre ou poursuivre les expériences communautaires nécessaires au progrès de la démocratie en France et en Europe. Il y avait à Lyon un esprit pionnier qui, peut-être avec quelque intempérance, ne tenait pas à s'encombrer d'héritages ; tout y donnait le sentiment d'une belle effervescence qui pourrait être créatrice.

Sans doute, les véritables commencements ne se révèlent tels que rétrospectivement, lorsqu'ils ont produit leurs effets dans la durée. Le Centre démocrate, qu'il aurait mieux valu nommer Mouvement démocrate, est encore à l'état d'élan, de propos, de virtualité ; les possibilités diverses qui sont en lui font une richesse en même temps qu'un péril, et ses responsables (et on entend par là non seulement l'équipe dirigeante, ratifiée plutôt qu'éluë par la Convention, mais aussi la masse de ses militants, peut-être plus représentatifs encore d'une novation en profondeur), doivent s'efforcer de rester fidèles à l'inspiration première sans se laisser déterminer par l'idée que les autres, déconcertés, inquiets, menacés, se font du Centre démocrate, et qu'il leur faut, pour réussir, inlassablement démentir. Le Centre démocrate remplira sa mission de renouvellement de la politique française dans la mesure où il ne se laissera pas classer et donc enfermer dans des catégories dont il s'agit précisément de montrer à la fois l'usure dans le domaine de l'efficacité et l'inadéquation dans l'ordre de l'idéal. On sait, en effet, que les plus distingués de nos politologues enseignant du haut de leurs chaires que le Centre démocrate ne peut être rien d'autre qu'un centre droit et, au

mieux, un « parti conservateur intelligent ». Ce qui pourrait arriver par paresse, ou défaut d'invention, ou manque de vigilance à telle frontière menacée d'infiltrations individuelles. Mais, quand on transforme d'autorité en inévitable destin la plus médiocre des possibilités contenues dans une naissance, un départ, un événement, ne mêle-t-on pas à l'analyse scientifique quelques pincées d'une astrologie malveillante, celle-là même qui met tant de piment et de piquant dans les articles par ailleurs si bien déduits de M. Maurice Duverger ?

Les congressistes de Lyon ont montré le peu de cas qu'ils faisaient des augures en acclamant aux côtés de Jean Lecanuet un homme politique de la gauche démocrate et socialiste venu « en ami et en voisin », en saluant avec sympathie le nom de M. Defferre (qui a le tort dans ses récents comportements d'être inégal à son defferrisme d'hier), en inscrivant dans les objectifs du Centre la « section syndicale d'entreprise », bref, en pratiquant l'ouverture à gauche sans tomber dans les idéologies dépassées et les ressentiments archaïques d'une gauche qui, ailleurs, se condamne à l'impuissance si elle s'obstine à répondre à l'ouverture par l'intolérance. En mettant ainsi en échec une certaine science politique, les démocrates de Lyon lui donnent en réalité une leçon d'utile et scientifique modestie : un savoir trop analytique méconnaît « le se faisant » en le ramenant aux mesures du « tout fait » et expose ainsi ses prévisions aux démentis de l'expérience ; ainsi pensait Bergson, ce philosophe de la vie, et déjà Péguy conseillait aux intellectuels de gauche de son temps de ne pas avoir peur de faire prendre à leur savoir un bon bain de bergsonisme.

L'agressivité que, par seule tentative d'être, suscite le Centre démocrate rappelle, dans son style comme dans son contenu, le cercle d'hostilité dont fut entouré le M. R. P. dans les années 44 et 45, et qui, avant même que de naître, était coupable de tous les péchés qu'il ne pouvait pas ne pas commettre. Aujourd'hui comme hier, on s'efforce de disqualifier une nouveauté incommode aux intérêts politiques établis en refusant de voir sa nouveauté et en l'affublant de traits caricaturaux. Mais, au fond, l'incroyable bassesse de la polémique contre Jean Lecanuet et le Centre démocrate (le sourire yankee, le parti américain, etc.), l'union sacrée qui s'esquisse ici et là entre le gaullisme « ultra » et la part la plus sclérosée et la plus intolérante de l'opposition de gauche, dès lors qu'il s'agit de refuser, à des démocrates de liberté et de progrès, honneur et droit à l'existence, ces manifestations de désarroi et de vertige sont un bon signe d'avenir pour un Centre démocrate qui saurait relever le défi et confondre par ses actes les diseurs de mauvaise aventure.

# FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

**Etienne Borne, Henri Bourbon**

42, bd de Latour-Maubourg, Paris-7<sup>e</sup>

C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. INV. 24-05

Prix de vente au numéro .. 2 F 50

Abonnement : 8 n<sup>os</sup> par an. 20 F

Abonnement de soutien .. 25 F

*MAI 1966*

Photos : C.I.L.R.I.C.-Keystone-Presses-Usées-RéaHtés.

## *sommaire*

# 72

### FORUM

LES CLUBS ONT-ILS ENCORE UN AVENIR ?

AVEC RENE PUCHEU, GEORGES SUFFERT, HENRI BOURBON 2

### ETUDE

FAMILLES 66,

PAR CHRISTIAN BEGIN ..... 12

### HISTOIRE

LES DEBUTS DU DEGEL,

PAR ANDRE FONTAINE ..... 17

### ENQUETE

DANS L'ALGERIE DE BOUMEDIENNE,

PAR GEORGES LE BRUN KERIS ..... 24

### PROPOS DU TEMPS

L'ENIGME DES CATHARES

PAR ETIENNE BORNE ..... 34

### POLEMIQUES ET DIALOGUES ..... 1

### LITTERATURE

MARIE NOEL, POETE DRAMATIQUE,

PAR MARIE-MADELEINE DIENESCH ..... 29

### NOTES DE LECTURE

LE NATIONALISME FRANÇAIS, 1871-1914, DE RAOUL GIRARDET,

PAR JANINE MOSSUZ ..... 32

DIMENSIONS DU NATIONALISME, DE GUY MICHELAT ET JEAN-PIERRE H. THOMAS,

PAR JANINE MOSSUZ ..... 32

# les CLUBS ont-ils

● HENRI BOURBON — On pouvait lire dans le « Bulletin du Club Jean Moulin » de mai-juin 1964 : « les Clubs sont les pionniers et les hérauts d'un avenir voulu par la nation ». Deux ans ont passé depuis cette fière proclamation. Qu'en est-il de l'action des Clubs, de leur influence, de leur rôle et de leur avenir ? Qu'en est-il des espérances qu'ils ont éveillées, des craintes qu'ils ont suscitées, des fonctions qu'ils prétendent assumer ?

La manière dont les Clubs se définissent eux-mêmes peut se résumer ainsi :

Les clubs regroupent des citoyens : insatisfaits des conditions du débat politique vieilli dans ses thèmes, son vocabulaire, son style — inquiets des menaces qui pèsent sur la démocratie — soucieux de donner au Français le goût et les moyens de la participation démocratique. Les Clubs valent : aider les hommes et les femmes de notre pays à mieux comprendre et juger les données du destin collectif, hors de tout dogmatisme — être un carrefour où puissent librement dialoguer les militants politiques, syndicaux, familiaux, culturels — servir de laboratoire d'idées capables d'influencer les élus comme les Pouvoirs publics — former des citoyens aptes à s'engager dans les tâches concrètes (communes, professions, régions, etc.) — stimuler les partis en suscitant leur modernisation et leur regroupement, et en complétant leur action sans se substituer à eux — préparer et inciter à l'engagement politique ou syndical. Certains Clubs vont même plus loin, ils ne cachent pas que leur objectif est de provoquer la naissance d'un grand parti de gauche inspiré d'une formule travailliste.

Les Clubs organisateurs des Assises de la Démocratie à Vichy se sont, dans leur majorité, associés aux « Comités Horizon 80 » qui soutenaient la candidature de Gaston Defferre à la Présidence de la République et à la tentative d'une Grand Fédération unissant démocrates-chrétiens, socialistes, radicaux et membres des Clubs.

Les Clubs de la Convention des Institutions Républicaines, beaucoup plus politisés que les précédents, ont joué un rôle important dans le lancement de la candidature de François Mitterrand, dans sa campagne présidentielle, et ils ont exercé une influence incontestable dans la création de la Fédération de la gauche démocrate socialiste.

Deux clubmen :

*René Pucheu*

et

*Georges Suffert.*

Il semble donc qu'on assiste à une politisation progressive de nombreux Clubs, d'autant qu'actuellement certains partis ou regroupements politiques paraissent désireux de favoriser la création de Clubs sympathisants leur offrant une possibilité de dialogue avec l'extérieur, ainsi « Europe et Démocratie » pour le Centre Démocrate, « Perspectives et Réalités » pour les indépendants giscardiens, « Démocratie directe » pour les gaullistes. On peut se demander si la multiplication des Clubs et Cercles n'est pas le commencement de la fin et si l'inflation n'est pas le signe d'une dévaluation ? Cette question pourrait se formuler autrement de façon à poser le problème de la signification des Clubs dans la vie politique française. Est-ce que les Clubs sont un « moment » de transition entre la politique d'hier et celle qui s'annonce, ce qui leur donnerait essentiellement un rôle de négation de ce qui est antérieur et de proposition pour le futur, et les condamnerait ainsi à la disparition par leur victoire même ?

Ou bien va-t-on vers une forme de vie politique telle que les Clubs auront une fonction permanente, mais, alors, quelle fonction ? Ecole du Citoyen, centre de recherches dialoguées ? Ce serait pour la plupart un retour aux sources... Organisme technique à l'intérieur d'un parti ? C'est une nouvelle orientation qui se dessine actuellement et qui a la faveur de certains dirigeants clubistes.

Verrons-nous les Clubs se répartir selon trois directions : intégration à

## ENCORE UN Avenir ?

avec René Pucheu, Georges Suffert et Henri Bourbon

un parti, coopération avec un parti, indépendance à l'égard de tout parti ? Et que restera-t-il de leur cohésion et de leur originalité ? Y gagneront-ils en influence ?

Les Clubs sont-ils un accident provoqué par la crise du 13 mai 1958, ou l'expression d'une extraordinaire pérennité de la conscience politique française (sociétés de pensée), ou la manifestation de la nouveauté sociologique de notre société industrielle (classes moyennes, techniciens) ?

Autant de questions sur lesquelles je demande à nos amis, René Pucheu de « Citoyens 60 » et Georges Suffert, ancien secrétaire général du « Club Jean Moulin » de nous livrer leurs réflexions personnelles.

### L'AVENTURE DES CLUBS

● RENE PUCHEU. — En manière de coup d'envoi, me permettez-vous une remarque frivole ? Nous allons tenir un Forum sur les Clubs. C'est drôle ne trouvez-vous pas ? C'est drôle, non point parce que les Clubs invitent à l'enjouement. Certes, non ! J'avoue même que le monde des Clubs m'a toujours paru incliner vers un sérieux un peu pesant. Souvent on manque d'humour et d'un brin d'ironie dans ces cercles ! Ce qui me semble piquant c'est de tenir un Forum sur les Clubs, c'est-à-dire de tomber carrément et ingénument dans ce tic du langage politique français de puiser ses mots soit à Rome soit à Londres. Nous avons bien été vaincus à Alésia et à Waterloo !

J'arrête là cette digression préliminaire. Je sais que Henri Bourbon commence à craindre — ou à espérer, sait-on jamais ? — que nous ne soyons pas sérieux ! Venons-en donc aux Clubs. Nous allons bien sûr parler surtout de leur avenir. A « France-Forum » on est moderne, comme partout, d'ailleurs, aujourd'hui... Ce qui intéresse — et légitimement — c'est la prospective. Toutefois, avant de parler de demain, il est de bonne méthode de faire le point de l'aventure des Clubs.

Evidemment nous ne viserons ici que ce que je serai tenté d'appeler les Clubs de « la troisième vague ». Ceux de la première sont trop anciens ; ils remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle et à notre mère la Révolution : les Girondins, les Feuillants, etc. Il serait, sans conteste, intéressant de rapprocher l'esprit club des années 1785 et l'esprit club des années 1965.

Je me souviens du sentiment de réincarnation des Grands Ancêtres que j'éprouvai, soudain, un certain soir, au cours d'une réunion d'un Club d'aujourd'hui tenue rue Saint-Honoré à Paris dans un appartement de style XVIII<sup>e</sup>. Cependant, ce n'est pas là notre propos. Plus évidemment, encore, nous n'avons rien à dire des Clubs de la seconde vague, ils ressortent — de la mondanité : ils abondèrent au XIX<sup>e</sup> et au cours du premier XX<sup>e</sup> siècle (le Jockey Club, le Touring Club, le Diner's Club, etc.) — ou de l'activité sportive (la coupe Inter-Club, etc.).

Nous devons réfléchir sur ces curieuses micro-sociétés qui se sont mis à fleurir, assez soudainement, à partir de 1958. Il s'agit de cercles, d'équipes, de rencontres d'hommes et de femmes — d'hommes surtout car en politique les Français demeurent mysogines et les Françaises prudentes — se concertant sur les questions politiques. Se concertant, pourquoi faire ? Il est difficile de répondre à cette question car elle est, précisément, le nœud de ces rassemblements : un Club naît quand des hommes et des femmes se réunissent pour avouer ensemble que la politique c'est sérieux, qu'il faut faire quelque chose et qu'on ne sait ou ne peut rien faire, sauf penser sur et à la politique.

Je sens que ma définition vous paraît sommaire et que vous y flairez quelque malice. Je vous concède son caractère sommaire. Mais j'en suis irresponsable ! Tant qu'aucun politicologue n'aura défini savamment le phénomène « Club », que voulez-vous que disent des gens non savants comme moi ! En ce qui concerne l'intention malicieuse, croyez que s'il y a une malice, elle est sympathisante ; on ne peut se détester soi-même, or je fais partie de cette famille ; je ne la renie pas ! Du moins, mon esquisse de définition offre-t-elle un avantage, deux avantages mêmes.

En premier lieu, elle met en lumière que les Clubs ne sont pas un phénomène nouveau dans la politique française. Si je note cela ce n'est pas pour déprécier le Club. C'est parce que la pensée « instantanéiste » dans laquelle nous avons tendance à sombrer nous conduit à imaginer que tout est, sans cesse, nouveau ; du coup, on grossit les phénomènes ; on flotte de mode en mode et on ne comprend rien à rien. Au fond, les Clubs des années 58 n'ont été qu'un nouvel avatar de ces sociétés latérales, plus ou moins

hantées par les intellectuels, qui sont une structure permanente de la vie politique française et, probablement, une structure importante comme l'a suggéré J. Duvignaud dans « Pour entrer dans le XX<sup>e</sup> siècle ». La seule nouveauté de ces cercles par rapport à ceux de l'entre deux guerres et de la période 1945-1955 est que, dans les Clubs, au Militant Roi, a succédé le règne du Responsable. Naguère ces sociétés ne se sentaient authentiques et vraies que si le prolétaire côtoyait l'intellectuel. Dans les Clubs d'aujourd'hui l'authenticité découle de la présence du Haut Fonctionnaire, du Cadre Supérieur. C'est vraiment drôle les adjectifs ! Dans des Clubs qui ont été le rebondissement du temps des Militants — je pense, en particulier, à « Citoyens 60 » né, notamment, de l'équipe politique de « la Vie Nouvelle » — on perçoit avec netteté — sinon clairement — ce lien des Clubs avec leurs analogues d'hier en même temps qu'on saisit les aspects nouveaux tant au niveau sociologique qu'idéal. Mais nous ne pouvons ici écrire l'histoire politico-spirituelle d'une génération !

En second lieu, ma définition a l'intérêt de souligner les embarras des Clubs face à la politique. Cependant, ici, il faut circonscrire le phénomène de plus près. Ainsi que l'ont souligné Georges Lavau et Roland Cayrol (Revue Française de Science Politique — Février et juin 1965) il y a trois familles de Clubs : ceux qui refusent de prendre parti dans les combats politiques (A.D.E.L.S., Rencontres, Positions, etc.), ceux qui « déploient fièrement la bannière » politique et qui ne veulent être que des forces d'intervention supplémentaires ou préparatoires des nouveaux partis (le Club des Jacobins fondé en 1950) ; enfin les autres (Tocqueville, Citoyens 60, Club Jean Moulin) qui « semblent vouloir changer la vie politique et accepter de prendre, sous certaines conditions, leur part de batailles politiques soigneusement choisies ».

C'est cette dernière famille — probablement la plus caractéristique du phénomène club — qui est dans une situation inconfortable avec la politique. On veut en faire, sans en faire, tout en en faisant... Il serait intéressant de mettre à nu les sources de cette valse-hésitation qui évoque à la fois la distanciation incommode et traditionnelle du syndicalisme et de l'Action catholique à l'égard de la politique. Surtout il serait capital d'analyser la conception de la politique qui hante l'esprit des Clubs de cette catégorie. Peut-être découvrirait-on la présence en celui-ci d'un étrange paradoxe : l'affirmation rationnelle de la noblesse de la politique liée à la foi instinctive que la politique « ce n'est pas vrai ». Bref, un curieux mélange de Maurras et de Poujade. Les Clubs sont « bien de chez nous » ! Plus qu'ils ne l'imaginent !

Sans m'étendre, je signalerai que, concrètement, cette variété des Clubs s'est traduite par la distinction entre ce qu'on a appelé les Clubs de Vichy — du nom de la ville où ceux-ci tinrent leurs Assises en avril 1964 — et les Clubs de la Convention — du nom du rassemblement provoqué par le Club des Jacobins en juin 1964. D'ailleurs, après avoir divergé les routes paraissent converger. Aujourd'hui, les chemins des Clubs semblent mener à la Fédération. Les Clubs de la Convention entraînent les Clubs des Assises ! Mais à l'intérieur de la Fédération de la gauche, les Clubs, et je pense surtout aux Clubs de la troisième famille, ne perdront-ils pas leur essence et plusieurs de leurs fonctions originelles et originales ? Des Clubs intégrés dans une organisation politique sont-ils encore des Clubs ? Il me semble

qu'on en est là. Je me sens incapable de répondre avec assurance à cette question mais il m'apparaît en toute hypothèse, légitime de me demander, comme nous le suggère Bourbon, si les Clubs ont un avenir.

D'ailleurs, pour un peu, si je n'avais crainte de paraître pessimiste — une fois de plus — j'ajouterais : les Clubs n'ont-ils pas d'ores et déjà échoué ? Dans la mesure où l'une des missions que s'étaient données « Citoyens 60 », « Tocqueville » et « Jean Moulin » était d'effacer ou de renouveler les clivages de la politique française — et notamment la fameuse coupure Droite-Gauche — ne peut-on parler d'un certain échec. Je suis d'autant plus amené à le croire que seul ce sentiment d'un échec peut expliquer le traumatisme fondamental qu'a constitué pour les hommes qui furent l'âme des Clubs, l'échec de la tentative Defferre au soir du 18 juin 1965. Au fond, cet échec a été ressenti, non comme la perte d'une bataille politique, mais comme la retombée d'un élan, comme la faillite du rêve des Clubs : la restructuration de la vie politique française.

● HENRI BOURBON. — Tu es un peu sévère. Il n'y a pas eu échec total dans les tentatives de simplification et de remembrement politiques. La Constitution du Centre Démocrate et celle de la Fédération de la Gauche vont dans le sens d'une réduction du nombre des partis et de leur regroupement. Les Clubs ont contribué à cette évolution dans la mesure où ils ont suscité et développé un courant d'opinion favorable à ces initiatives, mais ils ne sont pas l'élément déterminant de ces reclassements, de leur style, de leurs frontières, car ils ont à compter avec les partis, leurs leaders, leurs élus.

● GEORGES SUFFERT. — Eh oui, mon cher Pucheu, l'échec de Gaston Defferre a laissé tout le petit monde des clubs dans l'affliction. Comme si le ciel leur était tombé sur la tête. On s'était réuni pour résister au fascisme, repenser de fond en comble la démocratie et renouveler le personnel politique ; une tentative avait été faite qui avait bouculé les états-majors traditionnels, menacé les vieux caciques, dessiné une aube majorité possible : et voilà que le beau rêve était en miettes ! Bonne école. L'échec est énervant et formateur. Les membres des clubs qui face à cette déroute provisoire, rentrent dans leur coquille, font la preuve qu'ils ont un sang de navet. Penser des choses nouvelles ou tenter de peser sur la politique, c'est aller au-devant de sacrés coups de bâton. Il faut avoir le cuir tanné. Ceux qui résisteront auront franchi la première épreuve. Les autres retourneront au café du Commerce ou à la réflexion désincarnée sur la politique : les deux formes d'une même lâcheté. Dans le domaine des idées comme dans celui de leur insertion politique, la victoire appartient aux hommes tenaces qui se battent un demi-siècle sans interruption.

Venons-en aux clubs. Le phénomène ne date ni de 58 ni de 60. Dans les deux derniers mois, j'ai pris la parole devant deux clubs que personne ne connaît, dont l'un se réunit dans un bistrot, du côté de la place de la République — il s'appelle le « Kyclos » — et l'autre je ne sais plus comment. Leurs participants ignorent qu'ils participent à un phénomène sociologique. Une solide formation universitaire et cette apparence de sérieuse que donne la fréquentation du 3<sup>e</sup> cycle de la rue Saint-Guillaume me permettrait sans doute d'entamer un joyeux dégageant sur les rapports des clubs, de l'urbanisation et de la société industrielle. Je

confesse mon incapacité. Je me bornerai à dire que les clubs sont, par rapport aux partis, ce que la bande est par rapport aux mouvements de jeunesse. Les copains, quoi. On se met à parler politique parce qu'on en a assez de parler de l'amour ; on fait venir un conférencier. On se donne un minimum d'organisation. C'est parti. J'estime que c'est parfaitement sain à condition de n'en tirer aucune conclusion abusive.

Ceci étant, la création de ces clubs, suivant qu'elle intervient à tel ou tel moment de la vie politique revêt des significations différentes. En 1958, il y a eu phénomène de substitution des clubs aux partis traditionnels parce que l'échec de ces derniers était devenu un peu visible. D'où une certaine confusion ; Paul est entré dans un club pour y faire de la politique et parce qu'il refusait de s'inscrire à la SFIO, au MRP ou à l'UNR. Pierre a donné son adhésion parce que l'idée d'une recherche politique orientée faite calmement, lui paraissait intéressante et correspondait à son tempérament. Le mélange des deux genres a donné son originalité à la tentative ; elle suppose, bien entendu, un reclassement des individus au moment où de nouveaux partis politiques voient le jour : la Fédération de la Gauche et le Centre Démocrate très précisément, sortis tout droit de l'élection présidentielle dont les clubs avaient vu les premiers qu'elle serait le déclic du début de reclassement politique en France.

### LES INTELLECTUELS ET LES POLITIQUES

Permetts-moi de m'intéresser à la seconde catégorie d'hommes dont je viens de parler : ceux pour qui le club constituait un laboratoire de recherche politique orientée. Je vais insister sur ce point parce que c'est celui qui m'intéresse le plus et parce qu'il constitue une réelle novation dans la vie politique française.

Comment s'effectue la recherche politique en France jusqu'à présent ? Il y a d'une part le génie politique solitaire et d'autre part l'animal froid issu de la tradition toquevillienne, siegfriedienne ou goguelienne. Le premier, le parlementaire, est dénué de tous moyens : lorsqu'il a besoin d'un chiffre, il lui faut téléphoner à l'INSEE comme un vulgaire journaliste. Parfois, il paye d'une manière dérisoire un collaborateur qui l'aide du mieux qu'il peut. Lorsqu'il réussit à rencontrer le technicien compétent, son étude s'étoffe quelque peu : le discours de M. René Pleven sur la rupture de l'OTAN est un bon exemple du résultat qui peut être atteint grâce à cette méthode.

A l'autre bout de l'horizon, il y a les spécialistes de science politique, modèle américain, qui scrutent le développement de la fourmière française et exposent avec une tendance à l'objectivité et un penchant au pédantisme ce qui se déroule. Entre les deux, rien.

Permettez-moi maintenant de dire un mot du « club Jean Moulin » ; il a toujours voulu être un laboratoire d'idées politiques destiné à faciliter la renaissance d'une démocratie et le renouvellement de la gauche. Dès 1958, il paraît que ce double miracle ne s'opérerait pas sans un renouvellement des concepts. A-t-il réussi, a-t-il échoué ? Je suis mal placé pour en parler. Aussi bien dans le domaine des idées, n'y a-t-il ni victoire, ni échec. D'une certaine

manière, « Jean Moulin » constitue une rencontre entre des fonctionnaires qui avaient le cœur à gauche et la tête devant la nécessité, entre les intellectuels de gauche classique qui cherchaient la justice, la vérité, le salut du prolétariat, etc. et les techniciens qui découvraient avec effarement que leur univers mathématique était, somme toute, assez limité. Or, tous ces gens voulaient travailler dans le même sens. La question de savoir qu'elles seraient leurs liaisons structurelles avec une gauche politique structurée ne se posait guère : en 1958, il n'y avait plus de gauche sauf les hommes qui se retrouvaient autour de Pierre Mendès France, Alain Savary, et Gilles Martinet. Ce n'est peut-être pas un hasard si le « club Jean Moulin » cohabitait avec eux dans le même immeuble. Aujourd'hui, cette petite organisation a choisi de s'insérer dans la Fédération de la Gauche afin de se donner un client privilégié. Le point d'application tient compte de l'évolution ; la démarche est la même. En réalité, nous sommes désormais au pied du mur : sommes-nous capables de réfléchir en tenant compte de l'existence des obstacles politiques, de la nature des hommes, afin de permettre à ces derniers de franchir les premiers ? Serons-nous liquidés comme organisme de recherches par la contrainte politique ? Ou réussirons-nous à créer enfin une liaison intellectuelle et structurelle entre le groupe des intellectuels en France et la classe politique ? Voilà l'enjeu. Pour moi, il est passionnant.

● RENE PUCHEU. — Cette tentative de liaison de l'intelligence en quelque sorte et du parti on la trouve, déjà, dans l'entre-deux guerres.

● GEORGES SUFFERT. — Dans Gaston Bergery.

● RENE PUCHEU. — En ce qui concerne Bergery, je te fais confiance. Mais il est clair, par ailleurs, que ce besoin hante « Esprit » des années 35 et au-delà ! ainsi que l'œuvre de Maritain qui préconisait des formations de style politique nouveau. Par cette source — et par bien d'autres — on pourrait avancer qu'il y a de « l'esprit club » à la source du M.R.P. dont les militants ont toujours désiré que ce « mouvement » fut un parti différent des autres.

Mais, revenons au présent. Puisque j'ai parlé de l'esprit « Club », c'est-à-dire d'une certaine attitude face à la politique ou dans la politique et d'une certaine idéologie plus ou moins consciente — c'est sur lui que je vous proposerai une interrogation. A le considérer et à le vivre, je suis pris d'une sorte d'inquiétude car je me demande si « l'esprit Club » n'est pas comme perclus par une implacable et essentielle contradiction. Pour être brutal, je dirai que je me demande si ces organismes dont la fonction majeure — et le but explicite principal — est la politisation — c'est-à-dire l'élargissement du nombre d'hommes et de femmes participant à la vie et à l'action politique — ne sont pas, intrinsèquement, dominés par une conception dépolitisante de la politique. A bien analyser, est-ce que dans les Clubs on ne croit pas d'autant plus à la valeur de la politique, que l'on imagine une politique irréaliste et que l'on méprise la politique réelle ? Qu'on le veuille ou non « l'esprit Club » est dominé par une cassure entre la POLITIQUE avec des ma-

jusculées et la politique avec des minuscules. Tandis que je crois que tout commence en **POLITIQUE** et finit en politique. Je me demande si cette manière un peu trop abstraite et angélique de sentir et de concevoir la politique n'est pas catastrophique, et si elle ne manifeste pas un étrange engluement dans une des plus bizarres ornières de la conscience politique française. Je le souligne d'autant plus librement que je ressens cette inclination comme une tentation personnelle, et peut-être que j'ai contribué pour ma modeste part à sa diffusion.

● **HENRI BOURBON.** — Les observations de Pucheu soulignent fort opportunément que la politique n'est pas un exercice abstrait ; elle est en prise directe sur la vie et comporte donc une large part d'irrationnel ; elle doit tenir compte des dossiers des experts et des analyses des politicologues, mais aussi des traditions, des mentalités et, pour parler comme Balzac, des physiologies ; elle doit savoir faire désirer par l'opinion ce qui est raisonnable ; elle doit faire le partage entre le possible et le souhaitable, en assurant entre ceci et cela les convergences nécessaires. Il est une définition de l'acte de gouverner que j'ai lue dans « Economie et Humanisme » et qui montre bien la complexité des options de l'homme politique qui doit posséder à la fois une bonne connaissance des dossiers techniques et d'heureuses intuitions... « L'acte de gouverner est un art plus qu'une science, il contient une part d'indécision et de risque qui exige le jugement et l'engagement personnel ».

Faire de la politique réelle ce n'est pas raisonner à partir de schémas simplificateurs et préétablis ou d'intentions pures, c'est raisonner à partir de données de fait, lesquelles d'ailleurs ne prennent sens que par rapport aux valeurs et aux finalités qui permettent à partir d'elles de les juger et d'agir sur elles.

Ce qui distingue le parti du Club, c'est que le parti a pour fonction première la conquête et l'exercice du pouvoir sanctionné par la responsabilité devant l'électeur ; son action se situe au niveau gouvernemental car, ou bien par ses représentants ministériels il est associé à l'œuvre du gouvernement, ou bien par ses parlementaires et ses militants il la conteste et propose une autre politique. Comparé au parti, le Club est, selon une expression de Jacques Pomonti, une société à responsabilité limitée.

● **GEORGES SUFFERT.** — Nous devons nous dépouiller de beaucoup d'éléments secondaires. Il paraît que la nature a horreur du vide ; est-ce qu'il est idiot d'affirmer qu'à l'intérieur d'une société tout organisme quel qu'il soit tend essentiellement à remplir un vide ? Les clubs de droite ne sont pas des clubs à proprement parler : les partis de droite ont toujours été des fédérations de clubs dont l'étiquette nationale varie avec les époques. Par contre, à gauche, il y a réellement novation ; les grands partis de gauche depuis Léonine sont construits à partir d'un schéma quasi militaire. L'idée de parti multiforme, chère à François Mitterrand, et qui sort du livre fait par « Citoyens 60 » et « Jean Moulin », « Un parti pour la gauche » est basée sur l'idée inverse. Or, avec ou sans Defferre, le problème aurait été le même ; il y aurait eu en face de nous François Mitterrand, Guy Mollet, René Billères, bref le personnel politique de la gauche. Le grand avantage de la Convention des Institutions Républicaines est de tendre à regrouper les hommes, qui dans les clubs sont plus directement faits pour la politique

directe ; d'autres iront chez Jean Lecanuet, d'autres peut-être s'installeront dans le new-look d'un PSU qui finalement un beau jour devra bien se retrouver à la Fédération. Le reste est par définition conduit à la formule : laboratoire de pensée engagé dans un même combat avec la gauche. C'est la nouvelle étape de l'histoire des clubs.

Je voudrais m'expliquer là-dessus un peu plus longuement. Les problèmes théoriques qui se posent à la gauche sont formidables ; là-dessus, tout le monde est d'accord. Ne pas se résigner à la société de consommation à l'américaine ; savoir que la planification intégrale est un rêve ; dégager ce qui dans le mécanisme des marchés est essentiel à la croissance et ce qui en constitue le cancer ; déterminer ce que peut bien être l'aliénation par le travail et la ville aujourd'hui ; trouver les remèdes ; déterminer quelles peuvent être les fonctions d'un homme à ses différents âges compte tenu de l'allongement de la vie ; discerner dans quelle mesure le phénomène national est essentiel ou dépassé ; imaginer comment l'émergence d'une société technicienne peut se concilier avec les valeurs de la démocratie et du socialisme sans provoquer de phénomène de déculturation ; trouver des solutions au problème du cours des matières premières, au mécanisme monétaire, au problème de la faim dans le monde : je m'arrête ! Le champ d'investigation est gigantesque. Nous sommes nuls. La scholastique pseudo-scientifique des éternels lecteurs de Marx est une fantaisie. Elle témoignera de la décadence de la pensée socialiste, comme la vénération permanente du thomisme dans l'Eglise du XIX<sup>e</sup> siècle était la preuve d'un certain refus de penser des théologiens de l'époque.

Encore faut-il que cette recherche débouche toujours sur son application pratique au niveau de la décision législative. Inutile de se faire d'illusions. Ce sera extraordinairement difficile. Mais c'est cela, ou le retour au cloisonnement d'autrefois : la NRF d'un côté et Edouard Herriot de l'autre. Je crois au rapprochement de l'homme politique et de l'intellectuel parce que leur rencontre les obligera à respecter la spécificité de leur fonction propre. Sinon l'intellectuel ne fait plus que de la recherche désincarnée et parle de la politique en l'air ; sinon l'homme politique méprise les intellectuels qui l'insultent et finit par avoir secrètement sur l'intelligence, l'idée que Goebbels avait de la culture.

## HOMOGÉNÉITÉ POLITIQUE DES CLUBS ?

● **RENE PUCHEU.** — Il y aurait beaucoup à dire sur les idées stimulantes que tu viens de développer.

Cependant le temps nous est compté. Restons-en aux Clubs. A propos de tes dernières remarques, j'avancerai ceci : personnellement je suis frappé par le fait que les Clubs ne sont homogènes que tant que l'on en reste au niveau des analyses politicologiques et distanciées. Dès que l'on approche des choix d'action, de nombreuses hétérogénéités surgissent. Il en existe autant que dans les partis. Cela me semble normal, d'ailleurs. Les Assises de Vichy furent symptomatiques à cet égard. Sur la politique étrangère toutes les positions furent soutenues ; de l'atlantisme le plus ferme à l'anti-atlantisme non moins résolu. Il est vrai qu'elles le furent dans ce langage dédramatisé qui crée l'illusion des convergences mais n'exclut pas toujours qu'entre clubs ou à l'in-

térieur des Clubs on se combatte comme dans de vulgaires partis. Mais chut ! ne faisons pas les mauvaises langues. Peut-on croire à l'homogénéité politique des Clubs ?

● **HENRI BOURBON.** — Pourquoi ne pas préciser quelques-unes des divergences entre Clubs et au sein des Clubs ? elles sont significatives de l'ambiguïté du phénomène.

Ainsi le Cercle « Tocqueville », à propos de la représentativité des Clubs au sein de la Fédération de la Gauche, affirme que les Clubs des Assises de Vichy représentent autre chose que ce que les Clubs de la Convention sont aptes à représenter. Le Cercle « Tocqueville » estime que les premiers « ont fait apparaître des idées, un style et des hommes nouveaux », tandis que les seconds correspondent plutôt « à des groupements généralement anciens, parfois parallèles aux partis politiques, parfois satellites de certains d'entre eux, parfois regroupant simplement des personnalités de même bord » et ils tendent à « constituer une sorte de nouveau parti ».

On sait parfaitement qu'au « Club Jean Moulin » une minorité a formulé des réserves sur la participation organique à la Fédération. A « Citoyens 60 » des hésitations se manifestent sur le degré d'engagement politique, ne serait-ce que parce que ce Club est lié au mouvement « La Vie Nouvelle » dont la vocation n'est pas essentiellement politique.

● **GEORGES SUFFERT.** — Bien sûr qu'il y a des différences. Mais, mis à part « Positions », tous les clubs de Vichy sont désormais liés à la Fédération démocrate socialiste. Cela veut bien dire quelque chose.

● **HENRI BOURBON.** — Je te fais observer qu'il y a dans les Clubs des Assises de Vichy, qui ont décidé d'adhérer à la Fédération, un courant minoritaire défavorable à cette orientation. Et puis il y a des Clubs de Vichy comme « Rencontres » et « Positions » qui refusent l'engagement dans la politique active au nom de leur fonction originelle de formation, d'information, de dialogue et d'échanges.

● **GEORGES SUFFERT.** — Ce n'est pas tout à fait exact. Presque tout le monde, à « Jean-Moulin », était d'accord sur la tendance politique qui recouvre la Fédération ; mais certains doutaient de son succès possible et estimaient que la réforme des partis demeurerait insuffisante. D'autres estimaient que pour bien réfléchir il fallait refuser de se lier structurellement avec une organisation quelle qu'elle soit. Mais, sur le fond, la convergence existait. Et suffisante, à mon avis. Prends le cas de la politique intérieure : pour les neuf dixièmes des membres des clubs, l'existence d'une gauche non communiste suffisamment forte est l'élément premier de toute reconstitution de la gauche. Mais la reconstitution totale de la gauche n'est possible qu'au prix de la réintégration du parti communiste au sein de la gauche elle-même. Ce sont deux principes simples ; mais notons qu'ils suffisent à nous distinguer clairement, par exemple, de Jean Lecanuet. A moins que sur ce dernier point il ne change...

● **HENRI BOURBON.** — Je suis obligé d'apporter une nuance à tes propos : des membres du « Club Jean-Moulin » comme des membres de « Citoyens 60 » ont, à titre personnel, opté pour le Centre démocrate et Jean Lecanuet, et ils se retrouvent avec des éléments représentatifs des nou-

velles générations, ainsi que l'a montré la Convention démocrate de Lyon.

● **GEORGES SUFFERT.** — Bien sûr. Mais rien ne te prouve que les hommes dont tu parles soient d'accord avec Jean Lecanuet sur sa problématique au sujet des communistes. Pour moi, l'anticommunisme classique est en train de mourir ; il dépend des communistes eux-mêmes d'accélérer leur réintégration dans la vie nationale.

● **HENRI BOURBON.** — Ce serait une erreur d'accuser Jean Lecanuet d'anticommunisme sommaire ou systématique. Tout simplement, Lecanuet estime, au nom de la cohérence et de la clarté, notions chères aux clubs, qu'on ne peut pas constituer un gouvernement avec les communistes lorsque l'on est en désaccord avec eux sur les orientations de la politique étrangère et sur la conception du jeu démocratique. Le P.C. est hostile à l'Alliance atlantique, réservé sur la Communauté européenne ; il n'a pas récusé les schémas dépassés du marxisme et ne s'est pas encore converti au véritable pluralisme démocratique. Mais Jean Lecanuet n'exclut pas les communistes de la vie politique française !

● **GEORGES SUFFERT.** — Si tu veux. Mais, pour le moment, l'idée d'un tripartisme, par exemple, c'est-à-dire d'une collaboration allant du Centre démocrate aux communistes, n'est tout de même pas dans la politique de M. Lecanuet !

Mais je voudrais en venir au problème de la politique étrangère. Les divisions qui existent à l'intérieur des partis sont pratiquement les mêmes que celles qui subsistent dans les clubs. L'Europe est-elle possible ? Le général de Gaulle, en fait, est contre ; M. Lecanuet pour, etc. Or, si l'on y regarde d'un peu plus près, on s'aperçoit que le président de la République continue à faire l'Europe, peut-être la mort dans l'âme, et on s'interroge sur les possibilités qu'aurait M. Lecanuet, s'il était au pouvoir, d'accélérer le processus. Bref, est-ce que les désaccords ne sont pas plus théoriques que réels ? Nous aurons peut-être le même phénomène en ce qui concerne l'O. T. A. N. : premier temps, le général de Gaulle fait mine de tout casser ; deuxième temps, il négocie des accords qui concrètement nous ramènent au problème précédent. Bref, la question est celle de savoir quelle est la marge réelle existant entre la politique étrangère du général de Gaulle et celle qu'appliqueraient ses adversaires s'ils parvenaient au pouvoir.

Je pense que le rôle d'un club, c'est-à-dire d'un groupe d'intellectuels, est de chercher à déterminer les points de rencontre réels entre des oppositions qui sont parfois plus spectaculaires que véritables. Je suis frappé du fait qu'un grand nombre d'hommes politiques commencent à admettre que les clubs, s'ils font correctement ce travail, peuvent jouer un rôle sérieux dans le domaine politique.

● **HENRI BOURBON.** — Tu juges souhaitable, dans la société politique, la diminution ou même à la limite, la disparition des marges de choix c'est-à-dire la suppression des tensions, mais alors que deviennent le débat et le combat politiques dans un univers ainsi aseptisé contre toute passion ?

Il me semble que dans les domaines politique, économique, social, les tensions peuvent être fécondes, constituer une source de progrès et d'évolution, inviter aux réformes nécessaires, empêcher l'immobilisme ; les tensions n'équivalent évidemment pas à des affrontements fanatiques, surtout dans une société gestionnaire.

● **RENE PUCHEU.** — Nous touchons ici un point fondamental. Nous ne pouvons que l'évoquer. Les questions sont celles-ci : qu'est-ce que la politique ? Quel est l'avenir de la politique ?

En fait, il est probable que l'évolution rétrécira et intensifiera la politique, à la fois. Des pans entiers du champ politique tomberont dans le domaine gestionnaire. Mais quelques choix-clés, quelques choix formidables mettant en cause le destin, l'avenir de la totalité du cosmos et le tout de l'homme, de tous les hommes, continueront à relever de la politique aussi chaotique au niveau de l'essence de la décision que la politique réelle d'aujourd'hui.

C'est pourquoi cela me paraît une erreur de « l'esprit Club » que d'inscrire l'apolitisme à l'horizon. En adoptant cette conception — que pour ma part je tiens comme irréaliste — je crains que les Clubs se privent de la possibilité d'être une voie d'accès à la politique réelle, à la politique telle qu'elle est et sera.

## POLITIQUE, RATIONALITÉ, RÉALITÉ, UTOPIE

● **GEORGES SUFFERT.** — Pas d'accord. Pour qu'un combat politique soit valable, c'est-à-dire qu'il débouche sur des conclusions claires, encore faut-il que les éléments mis en présence soient vrais, de même nature. Je lisais dans « Esprit », au lendemain de la campagne présidentielle, un court article du « journal à plusieurs voix » qui m'a laissé rêveur. L'auteur critiquant l'espèce de fascination que selon lui la télévision aurait provoquée sur les masses, affirmait que c'était là le comble de la dépolitisation. Il ajoutait même qu'à la belle époque du Quartier latin, où membres de l'Action Française et communistes se frappaient sur la tête, nous étions à un autre niveau de conscience civique. Vous me permettez de penser que l'auteur de ce poulet était un plaisantin. Révolution soviétique et maurrassisme constituaient dans la France de 1935 deux formes d'illusion. Je ne dis pas qu'il n'y avait aucune chance de verser dans le régime stalinien ou dans le nazisme. Je dis qu'elles étaient faibles ; et qu'en tout cas une prise de conscience réelle de la situation aurait fait porter le débat sur la nécessité coûte que coûte de réorganiser l'armée, fabriquer des armes modernes, stopper au plus vite l'avance d'Hitler. Nos étudiants se battaient pour de faux problèmes, ce qui leur permettait d'esquiver les vrais.

Le travail d'élucidation que doivent faire les intellectuels n'est pas de supprimer les tensions, il est de discerner les vraies des fausses.

Je vous donnerai un exemple : le choix entre une pure

civilisation de la consommation et une civilisation fondée sur l'intérêt du consommateur (ce qui est radicalement différent) passe probablement par un certain refus de l'atlantisme considéré comme un simple marché capitaliste. Mais tel qu'il nous est présenté actuellement, le débat n'a aucune signification. Je suis incapable de savoir si la meilleure résistance contre l'Amérique passe à long terme par la politique du général de Gaulle ou par l'accélération de la construction européenne de type Jean Monnet. Je ne sais même pas si la définition de mécanismes économiques différents de ceux de l'Amérique passent obligatoirement par la lutte contre elle. Mais en vérité, je crois que personne n'en sait rien. En matière politique, nous en sommes encore au XIII<sup>e</sup> siècle.

Il faut réfléchir, faire discuter les adversaires, compiler les données statistiques, sociologiques, économiques. Il faut éliminer les éléments passionnels ou qui peuvent l'être, donner leur juste place dans le débat à ceux qui constituent des faits irréductibles, il faut en un mot cerner la difficulté par rapport à l'objectif défini au départ. Encore une fois les hommes politiques n'ont pas le temps de faire cela et les scientifiques se bornent à décrire. Notre rôle est de chercher à élaborer une stratégie plus qu'une tactique. Croyez-vous qu'à ce moment-là le débat télévisé sera secondaire ? C'est le pays qui tranche, ayant en mains ce que M. Massé nomme en termes de planification, « les contraintes » et les variantes ? J'ajouterai dans la mesure où la télévision, ou plus exactement le télé-spectateur, déteste les excès de langage et la polémique, il force lui-même les hommes politiques à peser leurs mots. Cela va dans le même sens.

● **HENRI BOURBON.** — Tout ce que l'on pourrait souhaiter c'est que tous les hommes politiques représentant les différentes familles politiques puissent fréquemment s'exprimer à la télévision, ce qui n'est pas encore le cas.

● **GEORGES SUFFERT.** — Je crois que cela viendra. En tout cas, tout ce que je raconte ici n'a de sens que s'il existe des séries de consensus successifs ; l'un européen, l'autre national, le troisième de gauche. Pour ma part, j'estime que ces « consensus » existent dans la mesure où chaque groupe est à son niveau dominé par des conditions économiques et psychologiques relativement semblables.

● **RENE PUCHEU.** — Précisément, cette affirmation fait pour moi question. Je le regrette. En effet, elle peut invoquer des noms de politicologues prestigieux et il faut donc faire montre d'une impertinence quelque peu inconsciente pour exprimer des doutes sur sa validité. Par ailleurs elle serait si consolante si elle était vraie qu'on a quelque scrupule à déranger les comforts intellectuels. Pourtant je risque le sacrilège. Le Consensus est, en France, un vœu. Il n'est pas un fait. Je pense même que l'aventure des Clubs est une démonstration éclatante des limites du consensus en France. J'ajouterai que contrairement à nombre d'esprits, je ne fais aucun complexe face à cette redoutable originalité de notre peuple. Je lui trouve même quelque grandeur !

● **HENRI BOURBON.** — A ton avis, les Clubs sont tout de même utiles ?

● **RENE PUCHEU.** — Il y a trop d'années que j'y crois pour le contester.

● **GEORGES SUFFERT.** — La meilleure preuve est qu'ils sont toujours vivants...

● **RENE PUCHEU.** — Même si les Clubs actuels ne résistaient pas à la prochaine campagne électorale ou à ses préparatifs, d'autres ne manqueraient pas de ressurgir puisqu'il s'agit, ce me semble, d'une structure permanente de la vie politique française. Mais j'avoue souhaiter que les Clubs dont les analyses critiques sur les autres structures ont été si pertinentes et positives, entreprennent la leur. Mon souhait ne relève pas de je ne sais quel masochisme mais d'une correcte méthodologie de l'action. Les Clubs ne doivent pas jouer les sauveurs et se contenter d'indiquer aux autres les moyens du salut. Il y a un bilan honnête de l'entreprise des Clubs à établir. Il doit être fait à deux niveaux :

1) A celui des structures. Les Clubs ne sont pas sans problème. C'est normal car un Club est un mécanisme délicat ; les tensions y sont multiples. Il y a celles que crée le pluralisme politique, celles que crée le dialogue des engagés enragés avec les non-engagés systématiques, celles qui naissent de la fonction de formation confrontée à la fonction d'intervention et cette tension pose des problèmes concrets de moyens ; théoriquement elles sont conciliables ; pratiquement on ne peut pas tout faire, etc. Par ailleurs, les mécanismes de la décision ne jouent pas toujours parfaitement. La démocratie est difficile même à l'échelle d'un Club, etc.

2) A celui de « l'esprit Club » de l'idéologie. Ils doivent mettre en question quelques illusions qui hantent leur idéologie. Je n'ignore pas qu'il est des illusions fécondes et qu'il n'est point d'action qui puisse aller sans quelque illusion. Mais il y a des illusions stérilisantes. Les Clubs ne pourront, en particulier, sécréter de futurs leaders politiques que s'ils se débarrassent d'une conception hyper-rationaliste de la politique.

Je me souviens qu'aux Assises de la Démocratie à Vichy, Suffert avait brillamment justifié le recours au compromis dans l'action politique. Or admettre le compromis et la transaction, c'est reconnaître que la politique comporte, comme le notait Bourbon, une part d'irrationnel.

● **GEORGES SUFFERT.** — Ce que j'ai dit à Vichy sur le compromis est la forme simplifiée de ce que je viens de dire maintenant. Le terme de « réhabilitation du compromis » n'est pas de moi ; il est de Michel Crozier qui est un sociologue. Ce n'est probablement pas un hasard.

● **RENE PUCHEU.** — C'est juste. Mais alors, là, je ne vois pas comment la perspective que tu donnes aux Clubs qui repose sur une vision de la politique qui est finalement très rationaliste, peut permettre cette réhabilitation...

● **GEORGES SUFFERT.** — Tu veux absolument me faire dire plus de bêtises que je n'en profère. On peut défendre la rationalité en politique, demander la réduction des marges d'irrationalité et d'incertitude sans sombrer dans je ne sais quel comitisme politique bête. Eliminer les faux problèmes, c'est finalement faire apparaître les vrais. Il n'y aura pas de démobilisation — le mot est affreux — des citoyens si les buts restent suffisamment vastes. Peut-être vais-je dire une sottise de plus, mais je me suis toujours demandé pourquoi

il n'était pas sérieux d'étudier l'éventualité d'une espèce de gouvernement planétaire. La technique à elle seule (l'espace, l'atome, le coût des investissements de recherche, les systèmes de télécommunications, etc.) nous y conduit. Pour le moment un tel propos entaché d'utopie fait sourire. Pourtant nos enfants se posent déjà ces questions et je crois que ce sont eux qui ont raison.

● **HENRI BOURBON.** — D'accord pour une solution planétaire, demain. Mais, dans l'immédiat, il s'agit de sauver les chances d'édification d'une Europe unie ; l'homme politique doit à cette fin, juger, choisir, agir, se battre. Le problème pour nous, aujourd'hui, n'est pas d'aller dans la Lune ! Le gouvernement planétaire passe par la construction de l'Europe, le voyage de la Terre à la Lune passe par la modernisation de l'économie.

● **GEORGES SUFFERT.** — Mais c'est important, la Lune. C'est l'utopie. Et l'utopie rationnelle en politique c'est finalement, dans le domaine des idées, l'un des moteurs les plus précieux. La vérité finale d'un club de recherche, ce sont les livres et les études qu'il publie. La multiplication des clubs, c'est-à-dire des centres de recherche, constitue un phénomène positif. Il faut réfléchir, rédiger, publier, tenir compte des objections qu'on soulève et recommencer. Ce n'est pas parce que quelqu'un a publié un livre sur la politique des revenus que le problème est réglé. Des objections nouvelles naissent dont il faut tenir compte ; des expériences sont tentées qu'il faut chercher à intégrer dans le schéma.

● **HENRI BOURBON.** — Ce n'est pas tant la multiplicité des Clubs qui fait question, c'est plutôt la tendance à l'intégration des Clubs au sein des mouvements politiques.

● **RENE PUCHEU.** — Je voudrais faire deux observations à ce que Suffert vient de dire. Premièrement, lorsque tu donnes au Club pour mission d'ouvrir de grandes perspectives à l'échelle planétaire...

● **GEORGES SUFFERT.** — Utopique, encore une fois.

● **RENE PUCHEU.** — Utopique ! Qu'ai-je ouï ! Utopique ? Je saisis le mot. Je prends acte car j'avoue avoir beaucoup souffert du terme réalisme-irréel qui a dominé longtemps « l'esprit Club ». L'utopie revient à la mode. Vive l'utopie ! Et vive la mode !

● **GEORGES SUFFERT.** — Deux exemples pour expliquer pourquoi je ne peux te suivre. Je n'ai pas à défendre ici « l'Etat et le Citoyen » ; je veux simplement dire qu'à sa manière ce livre constituait un type de recherche utopique puisqu'il posait en 1960 qu'il y avait possibilité de reconstitution d'un corps politique français réconcilié. C'était, c'est une utopie encore aujourd'hui. Deuxième exemple : le manifeste des clubs au début de la campagne présidentielle. Dessiner ce que devrait être une telle campagne, c'était bien entendu négliger toute une série de facteurs tenant à la pe-

santeur humaine, à la médiocrité des individus, etc. Mais cela n'avait aucune importance. L'essentiel était de faire passer dans le langage politique toute une série d'idées sur les types de rapport souhaitables entre des adversaires, le rôle du dialogue, le sens du compromis, la notion de l'État. Je ne suis pas sûr que tout ait été oublié. En fait, la difficulté dans ce type d'action c'est le problème de l'appréciation des résultats. Mais il faut accepter de travailler à long terme sans distinguer clairement le rendement des idées.

● **RENE PUCHEU.** — Ton second exemple montre que la notion d'utopie mériterait quelque définition. La mode ! hélas !

Quant à ton premier exemple, il me déçoit car, d'une part, je suis presque d'accord avec toi. Il y a de l'utopie dans ce livre « L'État et le Citoyen » et une utopie nullement nouvelle, d'ailleurs. D'autre part, c'est la première fois que je n'entends pas célébrer cet ouvrage au nom de la Science et du Réalisme, mais au nom de l'Utopie.

Mais, excuse-moi, je reviens aux problèmes qui me soucient :

— diagnostiquer si les Clubs sont un mécanisme d'initiation et d'invitation à l'action politique aussi efficace qu'ils l'imaginent.

— déterminer si les Clubs ont guéri les Français d'une certaine conscience malheureuse devant la politique telle qu'elle est.

Sur ces deux points j'éprouve des doutes.

● **GEORGES SUFFERT.** — Bon, tu as raison. Les gens des clubs sont encore divisés, les hommes politiques veulent fonder des clubs, il y a une espèce de désenchantement après la campagne présidentielle, les partis restent suspects, tout ce qui existe est fragile et menacé par la mort. Et puis après ? Je retourne la question. Que proposes-tu ? Que les clubs se dissolvent, que tout le monde rentre dans les partis ou aille à la pêche et que les intellectuels retournent à leur fonction protestataire et rêvent à réécrire « J'accuse » ?

● **RENE PUCHEU.** — Point du tout. Je crois à la nécessité et à la fécondité, dans la société française, de cercles, d'équipes, de cellules tels que les clubs. D'abord, parce que tous les citoyens actifs n'ont pas le tempérament politicien et que je me demande si on ne naît pas politicien sans pouvoir le devenir. Ensuite parce que ces organismes qui ne font de la politique que latéralement ont leur richesse propre.

Mais je voudrais trouver le moyen que ces organismes ne dévalorisent la politique au profit d'une politique abstraite et angélique. Je le voudrais, en premier lieu, parce que c'est à la politique brute qu'il faut donner sens et que je commence à croire que les intellectuels et membres de Clubs et politicologues fuient avec acharnement la politique concrète.

En second lieu, parce qu'il faut guérir la conscience française de la nausée de la politique. Or je crains que le langage et le rôle des Clubs soient des itinéraires de fuite devant la réalité.

Est-ce au niveau de l'idéologie « clubarde » ou à celui des structures de liaisons avec les partis politiques que se situent les moyens ? En vérité, je l'ignore.

● **GEORGES SUFFERT.** — Possible. La politique concrète fait peur ; si le phénomène est très important, les hommes politiques devront en tenir compte. Mais je crois que tu es trop pessimiste. Encore une fois, la transformation d'une société est un travail qui nécessite une patience de bénédictin. Prenons si tu le veux l'exemple de Guy Mollet : voilà un homme qui est immortel. Et pourtant, j'affirme qu'il change ; lorsqu'en 1963 il s'opposait, au congrès socialiste, à toute ouverture « de la vieille maison », comme il disait, c'était un homme pour qui tout changement était catastrophique. Ce qu'il dit aujourd'hui est très différent ; il se déplace. Je ne sais pas s'il le fait de gaieté de cœur et, franchement, cela n'a aucune importance. Ce qui est fondamental, c'est qu'il admette que le parti socialiste est trop petit, qu'il y a des socialistes hors du parti, que le communisme est en train d'évoluer, etc. Bien entendu, il veut se servir de cette nouvelle problématique pour conforter sa puissance. Mais je me demande si la problématique n'est pas à la longue plus importante que les personnes. A vrai dire, je n'en sais rien.

Encore une fois, en politique, ou plus précisément dans le domaine des idées politiques, il n'y a jamais ni victoire, ni défaite. Chaque victoire ouvre sur une décadence, chaque impression d'échec ouvre sur un renouvellement. Ce n'est pas très drôle. C'est l'avancée de l'escargot. Mais j'attends encore que l'on m'indique un autre moyen pour faire évoluer une société de 50 millions d'individus, insérés dans une Europe de 250 millions d'habitants.

## SPÉCIFICITÉ DU CLUB, INTÉGRATION DU CLUB

● **HENRI BOURBON.** — Que deviendra le Club qui a choisi de participer organiquement à un parti même multiforme ? Je crains qu'il ne soit finalement associé aux comportements tactiques du parti et solidaire de ses vicissitudes électorales. Comment préservera-t-il sa liberté de recherches, d'études et d'expression ? Comment conservera-t-il son caractère de structure de dialogue où des hommes et des femmes ayant des options ou des engagements très différents confrontent leurs expériences et leurs espérances ? Qu'advient-il du Club, moyen d'action pour ceux et celles qui ne sont pas attirés par le parti ?

La spécificité du Club semble compromise par son intégration dans un parti. Mais Suffert répliquera sans doute que le Club intégré possédera une influence accrue sur les hommes politiques et sur la vie politique, et qu'il favorisera une meilleure compréhension entre intellectuels, techniciens et politiques.

Je constate en définitive que plusieurs Clubs parmi les plus connus s'orientent aujourd'hui vers la conception définie par Charles Hernu, président du « Club des Jacobins » : « Le Club est une société de vigilance politique et une société de transition entre l'étude et l'engagement politique ; ...le Club intégré dans le parti devra demeurer comme une société de jeunesse du parti politique ». Dans cette perspec-

tive, bien sûr, on ne pourra plus suspecter les « Clubmen » de n'être que des « touristes d'idées », mais inversement ne deviendront-ils pas comme la « cavalerie légère » ou les « voltigeurs » d'une formation dont ils porteront l'uniforme et serviront le drapeau ?

● **GEORGES SUFFERT.** — Nous verrons bien. Je parie sur la possibilité d'une liaison organique entre groupes d'intellectuels jouissant de la totale indépendance de pensée que nécessite la validité de la recherche et l'organisme politique directement branché sur l'Etat.

A nous de bien jouer. C'est-à-dire d'être prudents. Dans de trop nombreux cas, les clubs n'auront rien à dire ; nous n'avons aucun élément autre que moral qui nous permette de dire si tel ou tel candidat est meilleur ici ou là. Ce n'est pas notre affaire. Mais la préparation des dossiers de l'opposition, les suggestions du **compromis raisonnable, etc., tout cela est de notre domaine.**

● **RENE PUCHEU.** — En vérité ce problème de l'intégration du Club est complexe. Je crois que, pour l'éclairer, il faudrait réfléchir aux avantages et inconvénients fonction par fonction. Probablement, que l'intégration serait néfaste au rôle de sensibilisation à la politique ou de formation politique. Il est vrai que les Clubs — ou la plupart d'entre eux — l'ont négligée d'ores et déjà. En tout cas, si j'évoque quelques expériences que j'ai connues, il est certain qu'il est un point de non retour au-delà duquel les hommes et les femmes qui ne se sentent pas aptes à l'action politique ne suivent plus. Il y a, aussi, la fonction de **groupe de pression**. Je me demande si le Club peut la conserver, s'il est absorbé par le parti, quelles que soient les structures convenues. Le dessein de « Un Parti pour la Gauche » n'est-il pas fragile ?

● **GEORGES SUFFERT.** — Voilà la critique inverse. En devenant un organisme technique intégré dans un groupement politique, nous perdrons toute influence politique sérieuse. Mais je n'y crois pas davantage. Je ne sépare pas finalement la technique de la politique. La séparation est méthodologique, le choix final est global et nous ne nous interdisons pas d'avoir des opinions sur ce dernier. Lorsque Jean Monnet a créé le Commissariat au Plan, beaucoup de gens ont estimé que cet organisme n'aurait pas d'influence parce qu'il n'avait pas de pouvoirs administratifs. Or c'était faux. Jean Monnet a eu un pouvoir différent, par le jeu de la discussion, la réflexion plus rapide et plus poussée, un sens inné des synthèses et de l'avenir, etc. C'est un peu ce que nous voudrions faire avec la Fédération.

● **RENE PUCHEU.** — Une autre fonction du Club que risque d'atrophier l'intégration est le rôle de **passerelle** ou d'interconnexion de certains Clubs. Dans la dispersion française, il est précieux de disposer de relais dans lesquels des hommes engagés au M.R.P., au P.S.U., au parti radical, à la S.F.I.O., au P.C. ou non inscrits, peuvent se rencontrer et se lier. Assurément, je n'ignore pas la difficulté que cette multiplicité fait peser sur les Clubs. Mais quelle richesse que ce tissu humain ! J'avoue que j'aperçois malaisément comment l'intégration à une force politique, à un parti permettra au Club de sauvegarder ce rôle.

● **GEORGES SUFFERT.** — Encore une fois, c'est l'avenir

qui nous partagera. Notre autorité et notre audience doivent-elles diminuer en ce qui concerne le « Club Jean Moulin » parce que nous sommes membres de la Fédération ? Je ne le crois pas. Le « Club Jean Moulin » pourra, malgré son adhésion à la Fédération, dialoguer et discuter avec des personnalités n'appartenant pas à la Fédération. Nous avons fait un choix. Mais nous ne serons pas jugés, en fait, sur ce choix. Nous serons jugés sur la qualité de ce que nous produirons et à plus long terme sur les résultats progressifs de nos travaux sur la psychologie, le langage et la politique des démocrates socialistes. Ce sera lent. Je pense que c'est sérieux.

● **RENE PUCHEU.** — Ta réponse m'a laissé peu convaincu, car je ne visais pas le rôle des Clubs comme tribune, ni même ce que j'appellerai sa fonction de camaraderie. Il est trop tôt pour diagnostiquer l'importance de certains Clubs comme moyen de se faire des relations. Je posais la question sur un plan plus romantique : le rôle du Club comme **compagnonnage pluraliste.**

Mais, en fin de compte, je ne suis pas assuré que tu parviendrais, malgré ta force de conviction et de persuasion, à me faire admettre que les Clubs intégrés correspondront encore à ce qu'on a appelé le « phénomène Club ».

Aussi bien, peu importe. Il me semble qu'en l'état actuel de la société politique en France, il y aura toujours quelque organisme dont la fonction sera de transformer la politique comme utopie en actions concrètes. Pour être efficaces de tels organismes doivent naviguer dialectiquement entre la tentation du mépris de la politique réelle et la tentation de l'immersion dans le combat. Avant les Clubs la fonction était tenue par des Cercles **inommés**, après eux elle sera tenue par des Cercles **autrement nommés**. Il est normal que périodiquement un de ces organismes soit las de son intrinsèque tension et se réfugie dans l'utopie ou, plus fréquemment, ait envie de s'adonner à l'action politique elle-même. Peut-être, est-il même souhaitable que la fonction ne soit pas tenue, toujours, ni par les mêmes hommes ni par les mêmes organismes. Au risque de me répéter, je dirai que l'essentiel me paraît être que les Clubs ou leurs analogues trouvent le moyen d'annoncer des utopies authentiques et fécondes sans sécréter une vision simplificatrice et illusionniste de la politique réelle et sans dévaluer celle-ci. C'est difficile et les Clubs n'ont pas résolu, à mon sens, cette question essentielle. La parole est à l'avenir.

---

**Pourquoi des Clubs ?** Débat organisé par Jean-Claude Vajou avec Charles Hernu, Gabriel Bergougnoux, Jacques Pomonti, Henri Bourbon (Revue Politique et Parlementaire. Juin 1964).

**Les Jeunes, les Clubs et les Partis,** débat organisé par Jean-Claude Vajou avec Roger Southon, Jean Mastias, Georges Cuillé, Denis Baudouin, Jacques Pomonti, Henri Bourbon, Charles Hernu, Georges Beauchamp. (Revue Politique et Parlementaire. Septembre 1964.)

**Le Phénomène des Clubs,** par Daniel Colard. (Politique, 1965, n° 25-32.)

**Les Clubs politiques,** par Georges Lavau. — **Les Clubs devant l'action politique,** par Roland Cayrol et Georges Lavau. (Revue de Science Politique. Février 1965 et juin 1965.)

La collectivité participe sous diverses formes à l'entretien et à l'éducation des jeunes.

Le renouveau démographique n'atteint encore qu'à peine l'effectif de la population active, d'autant que la durée de la scolarité s'allonge.

A travers des institutions com-

me l'école, l'assurance-maladie, et, bien sûr, les prestations familiales, la collectivité partage avec les familles la charge de la formation et du bien-être des enfants.

De l'effort consenti il résulte certains effets sur l'économie. Ceux-ci en conditionnent l'utilité sociale.

# La France est jeune .

# un

Français sur trois, en effet, a moins de vingt ans. Ce rectangle compact que l'on remarque à la base d'une pyramide des âges, où tout le reste est as de pique et dentelle, figure aujourd'hui seize millions de Français.

Comme ce rectangle à la pyramide, le nombre des jeunes imprime à la société française une physionomie particulière. Et il conditionne largement les problèmes qui se posent à elle. Si on retient pour frontière cet âge de vingt ans, les intérêts des Français sont pour un tiers les intérêts des jeunes.

## UNE FRANCE INTROUVABLE

La proportion des jeunes place la France dans une situation exceptionnelle. Elle est exceptionnelle en ce qu'elle est le produit d'une longue période de faible natalité suivie d'un renouveau démographique récent. Les spécialistes situent autour des années 1940, une mutation dans le comportement nataliste des Français. Avant cette mutation, une « famille complète », c'est-à-dire sans rupture de ménage et jusqu'à ce que la mère ait atteint 45 ans, avait, en moyenne, 2,49 enfants ; les Français qui se marient, depuis 1942, mettent en moyenne 3,12 enfants au monde. Le phénomène, surtout sensible depuis 1946, s'exprime donc essentiellement aujourd'hui par l'effectif des Français de moins de vingt ans.

Pour retrouver dans le passé un rapport, comparable à celui de 1966, du nombre des Français de moins de vingt ans au total de la population, il faut remonter à... la « Belle Époque ». Mais depuis 1900 l'espérance de vie s'est sensiblement accrue, et la proportion des personnes âgées a atteint elle-même une dimension nouvelle. Aussi, pour retrouver un rapport comparable de la population de moins de vingt ans à la population active, c'est-à-dire des classes d'âge de 20 ans à 65 ans, il faut alors remonter au Second

Empire. La France connaît donc de nouveau une structure démographique dont elle s'était vraiment déshabituée.

Cette situation est encore exceptionnelle par référence aux pays voisins, du moins aux plus proches par la géographie, la dimension et le niveau de développement. La population de moins de quinze ans est aussi nombreuse en France qu'en Allemagne Fédérale, plus nombreuse qu'en Italie, alors que, bien sûr, la population totale et la population active de la France restent inférieures à celles de ces deux pays. Il faut donc s'attendre à ce que la population active supporte une charge plus lourde.

## LES JEUNES TRAVAILLENT ET NE PRODUISENT PAS

Le nombre des jeunes ne ferait pas problème si la frontière, qui passe entre quinze et vingt-cinq ans n'avait une signification économique fondamentale. Car c'est la frontière de la scolarité et de l'emploi.

La proportion des moins de vingt ans n'avait pas la même importance sous le Second Empire qu'aujourd'hui. La scolarisation, d'une part, était évidemment beaucoup moins développée qu'aujourd'hui où elle est en passe de devenir obligatoire jusqu'à 16 ans et où le taux de scolarisation pour la classe d'âge de 19 ans est déjà de 19 %. Mais on ne pouvait dire, d'autre part, de la population scolarisée qu'elle était totalement inactive, tant que la France fut surtout rurale. La frontière entre la scolarité et l'emploi n'était pas aussi nette. L'année scolaire conciliait l'utilité de l'instruction et les travaux des champs. Du reste les « grandes vacances » coïncident encore avec le temps de la moisson et des vendanges. Mais la moisson occupe de moins en moins de monde, et en tout cas bien peu de petits citadins. Or à la ville il ne se trouve aucun emploi équivalent à la moisson. Des services publics recrutent, certes, des étudiants au moment des congés payés, mais l'économie n'en est pas encore à utiliser

# FAMILLES 66

PAR CHRISTIAN BEGIN

systématiquement les jeunes pour permettre aux moins jeunes de passer le mois d'août à la mer ou à la campagne. Bref, dans une France bientôt « sans paysans », école et travail s'excluent. Les jeunes ne participent plus à la production.

Il en résulte une charge pour la population active. En fonction des mœurs et des conditions économiques, chaque société définit les modalités d'une plus ou moins grande participation de la collectivité à l'éducation des enfants. Face à un besoin social d'une dimension aussi considérable, les choix de la France ne peuvent qu'être lourds de conséquences.

La solidarité à l'égard des familles largement admise, s'exprime à travers diverses institutions qui débordent du cadre des prestations familiales. Sous cette appellation ne sont en effet regroupées que les allocations prénatales, les allocations de maternité, les allocations familiales, les allocations de salaire unique et les allocations de logement. Or les ressources des familles sont affectées par d'autres formes de redistribution des revenus. Parmi les autres prestations sociales, l'assurance-maternité et l'assurance-maladie ne sauraient être négligées : la première organise le remboursement des frais d'accouchement et le versement d'indemnités pour remplacer le salaire des mères qui travaillent ; la seconde permet aux familles d'être déchargées de dépenses de santé. Hors même des prestations sociales, le fisc répartit les contributions selon des critères qui font leur place aux préoccupations familiales. Enfin, sans que cela relève à proprement parler de la redistribution des revenus, la gratuité de l'enseignement constitue une manifestation non négligeable de solidarité.

C'est l'ensemble de ces institutions qu'il convient d'embrasser. Pour n'être pas producteurs, les jeunes n'en sont pas moins consommateurs, et en tant que jeunes, ils requièrent une tutelle : les familles et la société se partagent à la fois les charges d'entretien et d'éducation.

## DU REVENU AU REMBOURSEMENT

L'entretien des enfants se résout en dépenses d'alimentation, d'habillement, de logement, de santé, de transport, etc. Les familles dépensent plus ou moins pour leurs enfants à tel ou tel titre. Le montant de la dépense dépend en certains cas des préférences individuelles et du revenu, dans d'autres cas il est imposé par les circonstances. Les allocations familia-

les sont versées aux familles pour faire face aux dépenses du premier type. Santé et logement constituent des dépenses du second type : des prestations appropriées s'y rapportent.

L'entretien des enfants entraîne des dépenses multiples. Les allocations familiales ont pour objet la prise en charge d'une partie de ces dépenses. Elles sont calculées indépendamment du revenu : elles n'ont pas le caractère d'une aide aux familles les plus nécessiteuses comme l'aurait une prestation inversement proportionnelle au revenu ; elles ne tendent pas davantage à rembourser un pourcentage donné des dépenses : si les titulaires de revenus élevés dépensent plus pour les enfants que la moyenne des parents, le supplément doit s'imputer sur leurs revenus. Les allocations familiales prennent donc le caractère d'un revenu minimum pour les enfants. Encore la collectivité considère-t-elle que toute famille doit pouvoir subir la charge d'au moins un enfant. C'est pourquoi, au total, le montant des allocations familiales est calculé en fonction d'une part du rang de l'enfant et d'autre part de son âge.

Parce qu'elles sont forfaitaires et qu'elles atteignent un coût global important de l'ordre de 10 milliards de francs, on a souvent tendance à considérer les allocations familiales comme la seule forme de solidarité envers les familles. Pour juger de la nature et de la dimension des besoins que ces allocations satisfont, de leur efficacité, on ne peut en vérité, les isoler du remboursement aux familles de dépenses individualisées.

Selon les « comptes de la nation », les dépenses de logement représentent 7 % de la consommation des ménages et les dépenses de santé 10 %. Toutefois ces pourcentages rendent mal compte de la situation des familles. Ils se rapportent à des ménages moyens. Or, en ce qui concerne la santé, c'est aux âges extrêmes que les dépenses sont les plus élevées et les écarts autour de la moyenne sont importants ; le taux de 10 % sous-estime donc la charge des familles. Quant au logement, il en est de même ; les familles supportent des loyers — ou des annuités d'accèsion à la propriété — particulièrement élevés, non pas seulement à raison de la dimension de la famille, mais

encore de la date d'entrée dans les lieux : les caractéristiques du marché font que les jeunes ménages, ou les familles qui s'agrandissent, s'installent le plus souvent dans des logements récents et par conséquent coûteux.

## L'ASPECT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU LOGEMENT

L'allocation de logement est une prestation familiale. Il est certain que toutes les familles qui perçoivent des allocations familiales ne bénéficient pas d'une allocation de logement. On ne peut en tirer argument que pour souligner l'avantage de l'allocation de logement ; la viscosité du marché du logement, c'est-à-dire le fait que les loyers ne soient pas homogènes, appelle une action sélective qui ne soulage que les familles qui ont la malchance de payer un loyer élevé. Précisément l'allocation de logement n'est autre qu'un remboursement d'une partie du loyer ou de l'annuité d'accession à la propriété, et cette partie est calculée en fonction de la composition de la famille et des revenus dont elle dispose. La croissance considérable dans ces dernières années de la masse des allocations de logement versées traduit l'alourdissement des charges de loyer dans le budget des familles.

Mais il faut s'interroger sur toutes les implications de cette croissance. L'allocation de logement est un remboursement de loyer, mais elle est conçue comme telle pour remédier à la disparité des loyers demandés pour des logements de confort comparable. Aussi serait-il permis d'imaginer que progressivement, dans la mesure où le marché devient plus homogène, l'allocation de logement regresse. Et le jour où l'offre de logement serait adaptée à la demande, la suppression de cette allocation serait justifiée. En fait, l'adaptation de l'offre à la demande ne sera réalisée qu'avec un marché où les loyers, par rapport à la situation actuelle, seront élevés puisqu'ils devront être en rapport avec le coût de remplacement de logement ; il est donc vraisemblable que l'utilité sociale d'un remboursement de loyer perdure, à moins qu'il ne soit remplacé par une augmentation des allocations familiales, les particularités du marché ayant cessé de nécessiter une allocation particulière.

En tout état de cause, le niveau atteint par la somme des allocations de logement versées — soit un milliard et demi de francs actuellement, croissant au rythme d'un doublement tous les quatre ans — reflète l'augmentation du loyer moyen en même temps que l'adaptation des familles aux normes requises pour obtenir cette allocation. Mais l'allocation de logement de par son existence contribue à l'augmentation des loyers, tant que le logement est un produit rare ; l'allocation permet aux familles de verser des loyers plus élevés qu'elles ne pourraient le faire si elle n'existait pas. La participation croissante de la collectivité au coût du loyer aboutit à décharger le locataire de sa responsabilité dans la détermination de ce loyer. Dans le même temps la réglementation des loyers est appelée à s'estomper. L'investissement dans la construction mérite, certes, des encouragements ; mais à long terme, il n'est pas certain que la liberté des loyers soit compatible avec le principe d'un remboursement de ces loyers.

En outre, le développement rapide de l'allocation de logement camoufle des situations divergentes. L'insuffisance du parc de logements est une insuffisance quantitative globale, mais elle est plus ou moins flagrante selon les types de logements. On constate que la proportion est la même des familles de cinq enfants et plus qui perçoivent des allocations de logement et qui perçoivent les autres prestations familiales. Il est peu vraisemblable que les revenus augmentent comme le nombre des enfants ; les familles les plus nombreuses lorsqu'elles sont logées de façon aussi confortable que les autres obtiennent des allocations supérieures ; mais une proportion inférieure à la moyenne des familles de cinq enfants et plus trouve le logement susceptible de lui ouvrir droit à l'allocation. C'est que la rareté des grands logements est plus grande. Tant que l'objectif reste à l'encouragement de la construction, le manque de grands logements résulte peut-être, en partie tout au moins, d'un barème de l'allocation de logement trop peu favorable aux familles nombreuses en comparaison des autres familles.

La fonction de l'allocation de logement est hybride. Elle vise à compenser des charges inégales, de par la nature des choses, d'une famille à l'autre ; c'est une prestation familiale. Elle contribue à la revalorisation des loyers qui stimule la construction : sa fonction sociale est indissociable de sa fonction économique.

## L'IMPORTANCE CROISSANTE DE LA SANTE

Les dépenses de maladie font aussi l'objet de remboursements mais l'incidence de ces remboursements sur les besoins d'allocations familiales dépend de cas d'espèces. Il convient, d'une part, de ne pas négliger le fait que les conventions avec les médecins, condition d'un remboursement à 80 % des frais médicaux, ne couvrent pas la totalité du territoire ; là où aucune convention n'est passée, comme aux périodes où les conventions passées sont rompues, la charge des familles est sensiblement alourdie. D'autre part, les prestations de maladie ne sont pas des prestations familiales : or si les prestations familiales sont accordées à toutes les familles — seules celles dont le soutien est volontairement oisif en restent privées — la couverture contre les dépenses de maladie n'est pas aussi étendue. C'est dire que pour les familles de commerçants, d'artisans et de tous autres travailleurs indépendants, les allocations familiales couvrent en fait éventuellement des frais de santé.

D'une façon générale, d'ailleurs, l'assurance contre la maladie est plus récente que les prestations familiales. Celles-ci existaient telles qu'aujourd'hui dès 1945, l'allocation de logement mise à part. L'autre était également, dès cette date, inscrite dans les principes ; mais son extension à d'autres groupes que les salariés du commerce et de l'industrie, et l'extension des droits des assurés quant au montant des remboursements n'auront été réalisées que progressivement. Les frais médicaux ne sont effectivement remboursés à 80 % que depuis 1960 ; l'assurance des exploitants agricoles est intervenue en 1961.

Il ne faut donc pas isoler l'allocation de logement et l'assurance-maladie des allocations familiales. C'est l'ensemble qui constitue les prestations sociales versées

aux familles. Il est nécessaire de souligner ce point, car il s'impose de plus en plus en raison de la rapidité de la croissance des deux postes de dépenses, logement et santé. En 1946 on pouvait, sans trahir la vérité, assimiler les allocations familiales à la redistribution au profit des familles. Il est connu que les allocations familiales ont été relativement peu revalorisées au cours de ces vingt années. Mais quant au logement et à la santé, ces besoins essentiels accaparent une part croissante des revenus. L'adoption de techniques particulières de remboursement est la plus propre à protéger les familles contre la maladie et l'insalubrité. Et si on affecte aux jeunes une proportion des dépenses de santé égale à celle de leur nombre — cette estimation risquant de pécher par défaut — les remboursements effectués à ce titre représentent déjà la moitié du total des allocations familiales.

Pour être complet, il faudrait pouvoir comparer aux mesures déjà évoquées l'avantage qu'entraînent les dispositions prises en matière fiscale. Ces dispositions concernent d'abord les taxes sur le chiffre d'affaires puisque le taux de la T.V.A. qui frappe les produits de consommation courante de première nécessité est un taux réduit; elles concernent, d'autre part, l'impôt sur le revenu, calculé selon un barème progressif mais en fonction d'un nombre de parts qui dépend de la composition de la famille. Mais l'incidence de la législation fiscale sur le revenu des familles est difficile à apprécier puisque l'avantage est purement virtuel.

L'appréciation des conséquences d'une participation de la collectivité aux charges d'entretien des enfants est d'autant plus difficile à formuler que cette participation s'applique à un domaine étendu. L'incidence en est alors trop diffuse. On rencontre la même difficulté quant aux participations aux charges d'éducation.

### QUI S'OCCUPE DES ENFANTS ?

La collectivité participe au coût de la formation des jeunes. Cette participation prend deux formes : en gérant ou en finançant les services d'Education Nationale la puissance publique met à la disposition de la jeunesse un enseignement gratuit ; pour encourager les mères à consacrer leur temps à leurs enfants, les caisses d'allocations familiales versent une allocation particulière, dite de salaire unique ou de mère au foyer.

La responsabilité assumée par la collectivité en matière d'éducation nationale est la plus spectaculaire. Elle est essentiellement partagée, pour ce qui est de l'enseignement public, par l'Etat et les collectivités locales. Ceux-ci versent en traitements, dix milliards de francs (en 1965), à ce titre et effectuent pour quatre milliards d'investissements. L'Education Nationale est le premier employeur, le premier investisseur de France. L'effort répond, certes, à la demande d'enseignement, mais celle-ci n'est telle qu'en raison à la fois de la gratuité et des autres prestations dont bénéficient les familles. Bien qu'on ne sache pas l'explicitement, les allocations familiales exercent un effet d'entraînement sur la demande d'enseignement. L'attribution d'allocations familiales aux enfants à charge au-delà de 14 ans et jusqu'à 20 ans, la majoration du taux des allocations au profit de ces enfants, la reconnais-

sance d'un droit à allocation aux aînés des familles de trois enfants et plus lorsqu'ils atteignent 15 ans d'âge, ne sont pas étrangères à la démocratisation de l'enseignement, c'est-à-dire à la prolongation spontanée de la scolarisation.

### QUE FAIRE DE LA MERE ?

L'allocation de salaire unique ou de la mère au foyer constitue la seconde forme de participation de la collectivité au coût de la formation des jeunes. Le but en est de permettre à la mère de famille de se consacrer à ses enfants. La mère subit en effet la double attraction du foyer et de l'activité professionnelle. En compensant, fût-ce de façon partielle, la perte d'une rémunération acquise par un travail à l'extérieur, l'allocation de salaire unique a pour objet de permettre un choix.

Il n'est pas sûr qu'avec le système actuel l'allocation remplisse son objet. Outre qu'elle est attribuée aux jeunes ménages sans enfant, elle n'atteint jamais un montant suffisamment élevé pour qu'un choix soit possible. Elle représente 19,45 F pour les ménages sans enfant pendant les deux premières années du mariage, puis 38,90 F pour le ménage qui a un enfant de moins de cinq ans, puis 77,80 F pour la famille de deux enfants, enfin 97,25 F pour les familles de trois enfants et plus. Modulée selon le nombre d'enfants elle tend en réalité à doubler les allocations familiales, mais au seul profit des mères qui ne travaillent pas. Toutefois par rapport aux allocations familiales elle défavorise relativement les familles très nombreuses.

Aussi les conséquences de l'existence de cette allocation ne peuvent-elles être les conséquences recherchées. La décision d'exercer ou non une activité professionnelle est peu influencée vraisemblablement par la considération de cette allocation. S'il en est ainsi, loin d'inciter, l'allocation sanctionne un comportement qu'elle n'entraîne pas. C'est évidemment sur les ménages aux ressources les plus modestes que l'incitation prend le plus grand sens. Or n'en bénéficie finalement pas les mères de familles que des ressources modestes contraignent à travailler, et la perçoivent des personnes qui, de toutes façons, ne travailleraient pas.

Cependant, l'échec de l'institution n'est pas à rechercher seulement dans ses règles d'attribution, mais aussi dans sa trop grande originalité. C'est une institution isolée dont la finalité s'accorde mal avec tout un contexte social. Elle n'est complétée par aucune formation systématique des jeunes filles au métier de mères : au contraire l'enseignement secondaire et supérieur est aussi gratuit et aussi tentant pour l'adolescente que pour l'adolescent. En outre, l'allocation de salaire unique n'est pas prolongée par une protection efficace de la veuve : l'allocation non contributive ne lui est accordée qu'à 65 ans ; la pension de reversion n'est accordée qu'à l'âge normal d'ouverture des droits.

Il ne suffirait pourtant pas que l'on supprimât l'allocation de salaire unique pour que tout rentre dans l'ordre de la cohérence. Car il ne faut pas perdre de vue l'intérêt de l'enfant. Si l'on ne veut pas inciter les mères à rester auprès de leurs enfants, c'est qu'on veut les inciter à trouver ailleurs un emploi. Le pro-

blème doit être posé selon cette alternative ; une prétendue neutralité n'aurait pas de sens. Donc, la suppression de l'allocation devrait en toute logique s'accompagner de la constitution d'un équipement d'accueil des enfants à la mesure des besoins.

Il s'agit en fin de compte de mettre en balance le coût de construction et d'entretien de tels équipements non seulement avec le coût de l'allocation de salaire unique, mais encore avec l'avantage qu'il résulterait pour la collectivité de l'accroissement de la population active.

Cet avantage pourrait être sensible sur divers plans. L'accroissement de la population active est de nature à augmenter le produit national ; or la croissance économique semble être une valeur de la civilisation actuelle. Ce supplément de main-d'œuvre, en réduisant les tensions sur le marché du travail pourrait également ralentir la croissance des salaires et contribuer de ce point de vue à freiner l'inflation. Enfin si l'appareil productif n'est pas capable de répondre à ce supplément de travail potentiel, l'accroissement de la population active pourrait être compensé par une diminution de la durée du travail : en somme les hommes travailleraient moins.

Cependant cette querelle doctrinale risque d'être assez vaine. Il n'est pas certain que les mères se laissent influencer si facilement. L'intérêt de l'enfant et la « démystification » de la mère trouveront peut-être leur conciliation dans un équilibre dont les faits actuels tracent déjà les grandes lignes.

Aujourd'hui, 65 % des femmes ayant vingt ans d'âge exercent une activité professionnelle. C'est à cet âge que le taux d'activité est le plus élevé. Avant, une partie de la population est scolarisée, au-delà elle est mariée. Entre 30 et 40 ans le taux se maintient à 40 %. Il remonte ensuite vers un second maximum qui se situe à 45 % pour un âge de 50 ans. Cette structure indique que l'aspiration pour la femme à travailler est très répandue, que la présence d'enfants interrompé assez souvent pour un temps seulement l'emploi extérieur, et que, en tout état de cause, beaucoup de mères ayant des enfants à charge travaillent sauf lorsqu'elles en ont plus de deux. Parmi les femmes qui ont un enfant à charge 43 % travaillent ; parmi celles qui en ont deux, 27 % ; parmi celles qui en ont 3, encore 17 %.

On ne saurait négliger le poids qu'exercent encore dans la société les valeurs traditionnelles. Cependant la vie pénible qu'affrontent les mères exerçant une activité professionnelle rebute, certes, un certain nombre. On a parlé de « double journée » et selon une enquête menée auprès de couples où mari et femme travaillent, 50 % des femmes passent plus de deux heures par jour sous semaine aux activités ménagères ; et en moyenne les mères ayant des enfants de moins de onze ans leur consacrent — toujours sous semaine — à peu près deux heures. Le temps passé croît avec le nombre et décroît avec l'âge des enfants. Parallèlement les taux de fréquentation des classes maternelles sont relativement élevés, de 40 % à trois ans, de 60 % à quatre ans et de plus de 90 % à cinq ans. L'accroissement de ces taux depuis deux décennies modifie les données fondant l'allocation de salaire unique.

Au total, l'esprit de l'allocation de salaire unique

semble venir à contre-courant. Mais peut-être suffirait-il d'en modifier les règles d'attribution pour lui donner à la fois davantage de sens et la priver de son aspect incohérent. C'est ainsi que la commission des prestations sociales du V<sup>e</sup> plan a proposé d'en augmenter le montant et d'en réserver le bénéfice aux mères de très jeunes enfants ou d'une famille très nombreuse. Elle recevrait alors un caractère plus temporaire, conciliable avec l'exercice, à une interruption de quelques années près, d'une activité professionnelle. Sa fonction serait en outre justifiée par l'absence d'établissement susceptible d'accueillir l'enfant avant l'âge de deux ou trois ans.

La coexistence de deux formes de participation de la collectivité à l'éducation des enfants, par l'école et par la famille, est imposée par le bon sens. Elle traduit la complémentarité des fonctions de la cellule familiale et d'une cellule plus vaste.

Les interventions de la collectivité ont une double portée. Elles tendent à corriger les inégalités qu'engendrent les conditions économiques et les aléas de l'existence : aussi prennent-elles la forme d'un revenu minimum, d'un remboursement de dépenses. Elles visent aussi à orienter les comportements des bénéficiaires, soit en mettant à leur disposition des services gratuits, tel l'enseignement, soit en recourant à des incitations financières. Mais on ne saurait borner l'analyse à une approche aussi simpliste. Les orientations souhaitées trouvent leur justification dans une certaine conception de l'équité, et les mesures correctrices ne sont pas sans effet sur les comportements. L'allocation de logement incite à se mieux loger et moralise les charges de loyer. Les remboursements de dépenses de maladie ne constituent pas seulement une assurance mais une incitation à se bien soigner. On ne peut séparer, dans les fins de la gratuité de l'enseignement, l'égalité des chances et l'allongement de la scolarité. L'allocation de salaire unique n'est juste que dans la mesure où elle permet un choix. Les allocations familiales dont le caractère égalisateur est le plus accentué, concourent à une meilleure santé, à un logement plus salubre et à une instruction plus poussée en même temps qu'à une meilleure satisfaction des autres besoins de l'individu.

Il n'est pas possible d'apprécier dans une égale mesure les effets de chacune de ces interventions, car ils sont multiples et exercent entre eux-mêmes des interactions complexes. L'évaluation des conséquences secondes pose des problèmes d'investigation ardu. Et celles-ci sont d'autant plus importantes que l'objectif direct est diffus. Ainsi est-il en première approximation, plus facile de juger de l'efficacité d'une prestation assise sur une dépense, ou plus encore d'un service mis gratuitement à la disposition, que d'un revenu sans affectation précise car le rapport aux besoins ressentis est pratiquement immédiat.

Mais qu'il s'agisse de participation à l'entretien ou à l'éducation des enfants, de corrections d'injustices du sort ou d'orientation des comportements, d'interventions concentrées ou diffusées, les responsabilités assumées par la collectivité relèvent de la même éthique d'épanouissement humain et d'égalité des chances. L'efficacité des interventions qu'elle inspire n'est donc assurée que dans la convergence de tous leurs effets.

*histoire*

1952-1953

*les*  
**DEBUTS**  
*du*  
**DEGEL**

PAR ANDRÉ FONTAINE

ANDRÉ FONTAINE poursuit son travail sur l'histoire de la guerre froide dont le premier tome (1917-1950) vient de paraître aux Editions Fayard. Les pages que nous publions font partie du second tome en cours de préparation.

**en** 1952, la guerre froide était devenue pour l'essentiel un duel Truman-Staline. Tout à coup, à quelques semaines d'intervalle, les deux

camps changent de capitaine. Déjà, à la fin de 1951, 2 % des électeurs britanniques, en abandonnant les travaillistes, avaient ramené au pouvoir Winston Churchill. Mais le vieux lion n'aura guère le loisir de savourer sa revanche : il va lui falloir, pendant les quatre ans qu'il restera au pouvoir, passer son temps à se déjuger. Sous la pression américaine, il retirera les derniers soldats anglais d'Égypte, alors qu'il avait dénoncé avec flamme la perte des Indes et la précipitation des travaillistes à liquider l'Empire. Il refusera de faire participer son pays à cette armée européenne dont il avait lancé l'idée, mais qu'il ne juge bonne que pour les autres.

Devenu sensible, sur le tard, au risque de la guerre, il préconisera la prudence et la réconciliation vis-à-vis de ces Soviétiques dont il avait à tant de reprises dénoncé les agissements, allant jusqu'à préconiser dans un discours prononcé à Llandudno le 9 octobre 1948 de leur imposer un règlement durable en profitant, pendant qu'il était temps, du monopole atomique occidental.

Son rêve aurait été de rétablir le directeur anglo-américain qu'il avait créé, durant la guerre avec Roosevelt.

Mais les circonstances avaient changé. La Grande-Bretagne découvrait le prix dont il lui avait fallu payer son combat solitaire et son épuisante victoire : la grandeur impériale n'était plus qu'un souvenir. Il lui fallait choisir entre conduire l'Europe, ce qui supposait qu'elle devint un membre à part entière d'une fédération intégrée, ou se poser en alliée privilégiée des États-Unis, dans l'espoir sinon de peser sur leurs décisions, du moins d'en influencer l'exécution. C'est pour le second parti que se détermina le descendant des Marlborough. L'Angleterre n'avait pas encore mesuré l'ampleur de la révolution européenne et elle se sentait plus proche du cousin américain que de ces continentaux papistes à l'esprit curieusement juridique, qui cherchaient un peu trop visiblement à lui forcer la main.

Il est toujours bien difficile de rebâtir l'histoire à partir de « si »...

Mais on ne voit vraiment pas en quoi la politique étrangère de la Grande-Bretagne et du monde occidental en général a été affectée par le retour au pouvoir de Churchill. Peut-on en dire autant du remplacement du président démocrate Truman à la tête des États-Unis, par le général républicain Dwight Eisenhower ? C'est un raz de marée électoral qui porta à la Maison Blanche, en novembre 1952, le commandant en chef des armées alliées du temps de guerre, sorti de sa retraite, l'année précédente, pour devenir celui de la coalition atlantique. En dépit cependant du slogan : « it's time for a change », le

## LA RELÈVE DES CAPITAINES : A L'OUEST EISENHOWER SUCCÈDE A TRUMAN

moment est venu d'un changement, le vote de la nation américaine traduisait moins le désir d'infléchir la conduite de la guerre froide que celui de se confier en ces moments de crise, au plus illustre de ses fils.

Ce chef militaire était un grand homme, mais un grand homme tout simple, extraordinairement semblable dans ses allures et ses goûts à ses compatriotes qui, sachant son horreur de la politique et de la guerre, voyaient dans son ascension le triomphe du désintéressement et du patriotisme. « Ike » — il avait gardé ce surnom de ses jeunes années — sera réélu triomphalement en 1956, à la fin de son premier mandat et sa popularité sera intacte lorsqu'un amendement constitutionnel adopté après la mort de Roosevelt l'obligera quatre ans plus tard à prendre sa retraite. En dépit cependant de toute sa dignité, de sa droiture morale, de son aptitude à concilier les points de vue, à organiser les équipes, Dwight D. Eisenhower, dont la carrière militaire n'avait pas réussi à altérer un pacifisme hérité de sa mère, disciple des « Témoins de Jéhovah », n'apparaît pas dans l'histoire des rapports est-ouest comme un joueur de la taille de son prédécesseur ou de son successeur John F. Kennedy. En fait il se déchargea souvent de la conduite des opérations diplomatiques sur son secrétaire d'État ; aussi devait-il être pris au dépourvu lorsqu'en 1959 celui-ci dut prendre une retraite annoncée de sa mort prochaine.

Dans la tradition américaine, le Président est son propre ministre des affaires étrangères. John Foster Dulles a été jusqu'à présent la seule exception à la règle. C'était un personnage beaucoup plus attachant que ne le donnait à penser la silhouette de père fouettard

qu'il s'était composée, sa bouche oblique que la colère parfois, faisait trembler, et son œil méfiant derrière les lunettes cerclées d'or.

Né dans le sérail — son grand-père et son oncle avaient été secrétaires d'État — il participa dès l'âge de 19 ans, en 1907, à une conférence internationale, celle de La Haye. Mais il dut attendre d'avoir atteint 64 ans pour prendre la tête de la diplomatie américaine, après y avoir joué un rôle important dans le cadre de la politique « bipartite », comme conseiller républicain du Département d'État et négociateur du traité de paix avec le Japon. Entre temps il avait dirigé un grand cabinet d'avocats de New York. Mais celui qui passait pour le mieux payé des juristes américains, était en même temps le président du conseil fédéral des Églises. Il n'y a pas d'incompatibilité aux États-Unis entre le sens des affaires et le moralisme le plus puritain.

Ce conservateur, très entier dans ses jugements, avait été longtemps pacifiste et isolationniste. Mais comme beaucoup d'autres, il avait changé et l'anti-communisme lui inspirait une conscience très haute des responsabilités de l'Amérique. Au cours de la campagne électorale qui devait mener à l'élection de Dwight Eisenhower à la présidence, il critiqua avec âpreté la politique, à son avis, trop passive, de l'endiguement, et préconisa le « refoulement » (roll-back) du communisme, sans beaucoup s'étendre au demeurant sur les méthodes à employer. En fait, l'un de ses premiers soins, après son entrée en fonction, devait être de traverser les mers pour aller rassurer les dirigeants européens, alarmés par ce langage viril et leur expliquer qu'en substance il n'y aurait rien de changé.

Ike n'avait fait aux électeurs qu'une seule promesse précise. Le 26 octobre, à Détroit, sur le conseil de son ami, C.D. Jackson, l'un des directeurs de Life, il s'était engagé à mener la guerre de Corée « à une fin rapide et honorable ». « Cette tâche, avait-il poursuivi, appelle un voyage personnel en Corée. Je ferai ce voyage. » Cette phrase transformée en triomphe le succès attendu du candidat républicain. Las de la guerre, le peuple américain lui fit confiance pour en sortir d'une manière ou d'une autre. Mais, comme l'a écrit le journaliste Samuel Lubell : « Il ne fallait pas interpréter l'élection comme un vote pour la paix à tout prix. C'était plus un vote d'impatience en face d'une situation effrayante qui n'était ni la guerre ni la paix. »

Les pourparlers d'armistice engagés en juin 1951 avaient en effet rapidement tourné court. Les communistes voulaient que la ligne de cessez-le-feu coïncidât

avec le 38° parallèle. Les alliés entendaient qu'elle suivit le front au jour de l'armistice, de manière à exercer une pression sur l'adversaire. Le 28 août, arguant d'un incident de frontière dans la zone démilitarisée, les nordistes suspendirent **sine-die** les conversations. Elles furent renouées en octobre cette fois dans le hameau de Pan Mun Jom, dont le nom devait devenir synonyme de palabres interminables et l'on finit par s'entendre sur une trêve d'un mois. Mais à l'expiration de ce délai, aucun progrès n'avait été enregistré et les hostilités reprirent. Entre temps les troupes chinoises et nord-coréennes avaient établi des fortifications en profondeur, tandis que des engagements de plus en plus violents opposaient dans le ciel coréen les aviations des deux camps.

La question de la ligne de démarcation ayant été enfin réglée, la négociation buta sur un problème essentiel, celui des prisonniers. Pékin et Pyongyang exigeaient leur rapatriement pur et simple. Washington entendait laisser aux 132.000 soldats communistes tombés aux mains des troupes de l'O.N.U. le droit de décider s'ils rentreraient chez eux ou non. Les Américains avaient en effet conservé un souvenir cuisant de la naïveté avec laquelle ils avaient réexpédié en U.R.S.S., en 1945, les prisonniers russes qu'ils avaient libérés des Allemands. Beaucoup d'entre eux devaient être exécutés ou envoyés dans les camps de travail forcé, au nom du principe qu'un soldat soviétique ne se laisse pas capturer. **« Nous n'achèterons pas un armistice, devait déclarer Truman, le 7 mai 1952, en livrant des êtres humains à la boucherie ou à l'esclavage. »**

Aux exigences de leurs adversaires, les Sino-Coréens pouvaient opposer un argument juridique majeur : la Convention de Genève, qui prévoit le rapatriement sans délai de tous les prisonniers de guerre dès la fin des hostilités. Ils acceptèrent cependant d'échanger des listes de détenus puis de les laisser interroger sur leurs intentions.

C'est que les communistes, solidement organisés dans les camps d'internement, disposaient de tels moyens de pression sur leurs camarades désireux de « choisir la liberté » qu'ils s'imaginaient que cette consultation tournerait à leur triomphe. Le 18 février, une émeute qui fit 75 morts parmi les détenus, éclata à Kobé lorsque les G.I. voulurent démanteler les sections communistes. La propagande chinoise exploita immédiatement ces « méthodes barbares ». Mais bientôt, elle devait lancer une opération d'une toute autre ampleur, en accusant les Américains de recourir à la guerre bactériologique.

Le but profond de cette campagne n'a jamais été élucidé. Elle s'est arrêtée brusquement, après la mort de Staline et les dirigeants communistes n'y ont plus fait, depuis lors, la moindre allusion. Il a pu s'agir à l'origine d'expliquer une épidémie de typhus qui s'était déclenchée en Corée du Nord et en Mandchourie. Très vite en tout cas l'affaire prit les dimensions d'une immense hallucination collective, soigneusement organisée et exploitée par des esprits cyniques, mobilisant au service de leurs invraisemblables thèses les aveux extorqués par la violence à des aviateurs américains abattus et les témoignages d'observateurs étrangers naïfs ou complaisants. Washington proposa de confier une enquête à la Croix-Rouge internationale. Celle-ci accepta, mais se vit aussitôt accusée par Pékin d'être aux ordres du gouvernement américain et ainsi disqualifiée. La Chine y aura tout de même gagné de s'être débarrassée des myriades d'insectes et de rats qui entretenaient sur elle, depuis la nuit des temps, le risque des pires épidémies. Qui sait si ce résultat aurait pu être atteint si la population conviée à la chasse aux mouches n'avait pas cru en même temps qu'elle combattait ainsi un ennemi dénué de tout scrupule ?

La campagne anti-américaine prit rapidement un tel cours que le commandement de l'O.N.U. las de laisser ses représentants à Pan-Mun-Jom se faire insulter à longueur de séance, décida en octobre de suspendre les conversations d'armistice, tout en déclenchant de violentes opérations de bombardement contre la Corée du Nord. De leur côté les communistes lançaient contre les positions alliées des assauts furieux, finalement toujours repoussés après des combats qui leur valaient des pertes sanglantes. Il devenait évident que la guerre ne pourrait plus longtemps être limitée à la Corée. C'est ce que Truman, peu de temps avant l'élection présidentielle chargea son ambassadeur à New-Delhi de faire comprendre au gouvernement indien, en lui suggérant de s'entremettre. Celui-ci soumit aux Etats-Unis un nouveau plan pour le rapatriement des prisonniers que Vichynski rejeta dans des termes d'une extrême violence.

Eisenhower après son élection triomphale, mit à exécution sur ces entrefaites l'engagement qu'il avait pris de se rendre en Corée avant son installation à la Maison Blanche. De sa visite au front et de ses entretiens avec Syngman Rhee et avec les chefs militaires suivis de conférences quotidiennes, à bord du croiseur **Helena**, avec John Foster Dulles et ses principaux collaborateurs, il rapporta une conclusion

qu'il exposa le 7 décembre, dans l'île de Wake, à ceux qui allaient devenir ses ministres : **« Nous ne pouvons pas tolérer la poursuite indéfinie de la guerre de Corée : les Etats-Unis doivent se préparer à rompre le « pat » (1). »**

Mais comment ? Une offensive générale avec des moyens « classiques » ? Elle n'emporterait pas la décision : Mac Arthur, que le nouveau président rencontra à New York à son retour de Corée, conseillait un ultimatum aux Chinois accompagné de la menace d'un recours aux armes atomiques. Ike écarta la procédure mais retint l'idée. Il s'emploierait à faire comprendre aux communistes que faute d'accord à Pan-Mun-Jom dans un délai raisonnable, les limitations que les Etats-Unis s'étaient jusqu'à présent imposées cesseraient d'être valables : celles qui portaient sur l'étendue du champ de bataille comme celles qui avaient trait aux armes employées.

L'exécution du plan commença le 2 février 1953. Ce jour-là, le président Eisenhower adressant au Congrès son premier message annuel sur l'état de l'Union annonça qu'il avait « **donné des instructions pour que la 7<sup>e</sup> flotte ne soit plus utilisée pour protéger la Chine communiste** ». Autrement dit, elle continuait de protéger Formose mais cessait de s'opposer aux actions éventuelles des nationalistes chinois contre le continent. C'est ce qu'on a appelé la « déneutralisation » de Formose. Elle fit grand-peur aux Britanniques et aux Indiens et eut au moins le mérite d'obliger Pékin à déplacer une partie de ses troupes pour les disposer le long de la côte. Mais elle n'eut pas sur le moment aucune action sur la négociation. Les communistes laissèrent d'abord sans réponse l'appel que leur adressa le général Clark, le 22 février, pour échanger les prisonniers malades et blessés.

Il y avait pourtant là un moyen évident de réamorcer la négociation et Moscou en fin de compte devait juger expédient d'en profiter. Mais lorsque la réponse — positive — du commandement sino-coréen parvint à celui de l'O.N.U., le 28 mai, un événement d'une portée incalculable s'était produit, qui avait suffi à modifier toutes les perspectives de la guerre : Staline était mort. Deux mois après Truman, son ennemi N° 1 avait quitté à son tour la scène. Mais si la relève s'était opérée à Washington sans autres incidents que

(1) Impasse aux échecs.

ceux qui découlent de la mesquinerie habituelle entre partis politiques rivaux, elle empruntait, à Moscou, aux pires horreurs de la tragédie antique.

Personne, en dehors des plus hautes sphères de l'appareil communiste, ne sait encore à ce jour à quoi a succombé Staline, ni même la date exacte de son décès. Officiellement, celui-ci est survenu le 5 mars 1953, à 21 h 50. Mais on peut se demander s'il était encore de ce monde lorsque l'avant-veille l'agence Tass annonça qu'il avait subi dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars une grave attaque au cerveau. Et si l'on ne dispose pas de l'ombre d'une preuve pour étayer l'hypothèse de l'assassinat, la folie sanguinaire qui s'était emparée du dictateur dans les dernières semaines de son existence, empêche qu'on

## LA MORT DE STALINE ET LA NOUVELLE ORIENTATION DE SES SUCESSEURS

l'écarte tout à fait : il y a des circonstances où le seul moyen de n'être pas tué est de tuer le premier. Or, Khroutchev, dans son fameux rapport secret au XX<sup>e</sup> Congrès du parti soviétique, a formellement accusé Staline d'avoir voulu « en finir avec tous les membres du bureau politique », laissant entendre que Molotov et Mikoyan, chargés de crimes imaginaires au cours d'une intervention devant le comité central, auraient fort bien pu « si Staline était resté à la barre quelques mois de plus » tomber sous les balles de quelque peloton d'exécution.

Une véritable frénésie d'épuration avait décimé les cadres du parti, tant en U.R.S.S. que dans les démocraties, appelées « populaires » par un pléonasme qui en soulignait l'outrecuidante antiphrase. Des hommes qui avaient consacré toute leur vie au mouvement communiste international, et

qui l'avaient risquée pour lui dans la lutte clandestine et sur les champs de bataille se voyaient envoyés en prison ou au gibet sous l'accusation de n'être que des agents hitlériens, titistes, américains ou trotskistes.

A partir de 1952 un nouveau grief, celui de « sionisme » était venu s'ajouter aux thèmes classiques des réquisitoires. Il avait été d'abord retenu contre Rudolf Slansky, de son vrai nom Salzmann, jusqu'en septembre 1951 secrétaire général du P.C. tchécoslovaque. Arrêté en compagnie d'un groupe de militants en majorité juifs comme lui, l'homme qui avait déclaré en 1949 « l'attitude à l'égard de l'Union Soviétique est la pierre de touche pour chaque communiste » fut pendu en novembre 1952, à l'issue d'un procès qui faisait appel aux pires sentiments racistes.

Slansky n'a été réhabilité qu'en 1963, bien après la plupart des victimes du stalinisme. Aucune explication n'a jamais été donnée sur les raisons véritables de sa condamnation. La plus vraisemblable qui vienne à l'esprit est que Staline qui partageait notoirement les préjugés antisémites de beaucoup de ses compatriotes, avait pris ombrage de l'accueil triomphal fait par de nombreux Juifs de Moscou à Golda Meir, premier ministre plénipotentiaire de l'Etat d'Israël, et qu'il voyait dans les Israélites, une fois éliminés tous les autres opposants virtuels, des conspirateurs en puissance. De là à se persuader progressivement de la réalité de cette conspiration il n'y avait qu'un pas que son cerveau maladivement méfiant devait vite franchir.

Le 3 janvier 1953, craignant peut-être d'être lui-même liquidé par eux, le dictateur avait fait arrêter un groupe de neuf médecins, dont six Israélites. Ils étaient accusés d'avoir, en collaboration avec un organisme juif de secours, l'American Joint Committee, qualifié pour l'occasion « d'organisation sioniste d'espionnage », assassiné Jdanov, le grand maître de l'idéologie, mort quelques mois auparavant et un autre dirigeant du parti, Chtchezbakov. Le communiqué de l'agence Tass déclarait que « cette bande de bêtes féroces à face humaine », en établissant des faux diagnostics et en employant des traitements contre-indiqués avait essayé de faire disparaître une demi-douzaine de grands chefs de l'armée. La presse soviétique prit prétexte de cette affaire, suivie de l'arrestation d'autres « comploteurs » notamment dans les milieux économiques, pour déclencher contre le sionisme une violente campagne. Elle devait s'exacerber encore avec l'explosion d'une bombe, le 9 février dans les locaux de la légation d'U.R.S.S. à Tel-Aviv. Malgré les excuses et les offres de répara-

tion faites par le gouvernement Ben Gourion, le Kremlin décida de rompre les relations diplomatiques avec Israël. Personne ne peut dire à quoi aurait mené cette folie si Staline n'avait opportunément rendu l'âme.

Qu'allait-il se passer ? Très vite il devint évident que tout en multipliant les protestations de fidélité à « l'inspiré continuateur de l'œuvre de Lénine », dont la perte était « irréparable... pour le parti, pour les travailleurs de l'Union soviétique et pour le monde entier », dont le nom « vivrait toujours dans le cœur du peuple soviétique et de l'humanité progressiste tout entière », ses héritiers étaient déterminés à redresser rapidement une direction qui était en train de conduire l'humanité à sa perte.

Une extraordinaire photographie les montre ensemble portant sur leurs épaules la dépouille mortelle de l'homme qui avait vaincu Hitler et défié l'Amérique, terrorisé les Russes et fait de leur pays l'une des plus grandes puissances de tous les temps, soulevé plus d'amour et plus de haine, peut-être, qu'aucun des chefs de peuples dont l'histoire conserve le souvenir. Ils sont là, tous, le regard perdu, figé ; le général d'aviation Vassili Staline, fils du disparu dont on n'entendra plus jamais parler, les trois entre lesquels, de l'avis général, va se dérouler la lutte pour le pouvoir : Malenkov, aux petits yeux chafouins, noyés dans la graisse de ses joues imberbes, Molotov, étriqué et propret comme à l'accoutumée derrière son lorgnon désuet, Beria, le grand maître de la police secrète, plus inquietant que jamais avec son immense chapeau noir et son pardessus trop grand, qui le font ressembler à un traître de mélodrame. Personne ne remarque l'homme qui a été chargé de l'organisation des funérailles Nikita Sergueievitch Krouchtchev, dont le nom compliqué n'est connu, en dehors de l'U.R.S.S., que des « kremlinologues ». Un communiqué publié la veille vient pourtant de le libérer de ses obligations de premier secrétaire du Comité de Moscou pour lui permettre de se concentrer sur le travail du Comité Central.

On a toutes raisons de penser aujourd'hui que dans les heures qui suivirent la mort de Staline, une discussion passionnée s'était ouverte entre ses lieutenants sur la dévolution de ses pouvoirs. On s'était mis vite d'accord sur la nécessité de rétablir sous un autre nom le Politburo supprimé en 1952 et pour séparer comme autrefois — et comme à présent — les fonctions gouvernementales et celles du parti. Malenkov, personnalité trop forte sans doute au goût de ses pairs, avait dû abandonner — on ne l'apprit que huit jours plus tard — ses fonctions de secrétaire du comité central, pour prendre le poste

## *Bilan de la guerre de Corée : deux millions de morts.*

de président du conseil, où il était solidement encadré par Molotov, ministre des affaires étrangères, et Beria, ministre de l'Intérieur. Quant au parti, les trois complices, en attendant de devenir rivaux avaient cru expédient de mettre à sa tête un homme auquel ses dons par trop limités paraissaient interdire de prétendre au pouvoir suprême. Nikita Khrouchtchev devait raconter lui-même par la suite l'histoire de ce « petit Pinia » que tout le monde considérait comme l'idiot du village et dont personne pour cette raison ne se méfiait jusqu'au jour où il devint le maître. Et pour que chacun comprît, il devait ajouter : « Le petit Pinia, c'est moi... »

Comme Staline, le « petit Pinia » saura s'emparer méthodiquement des rouages de la puissance. Il préparera son triomphe en accumulant contre les successeurs éphémères de Joseph Vissarionovitch les arguments et les partisans qui lui permettront plus tard de leur faire mordre la poussière. Mais, moins méfiant que lui, il se fera évincer un beau matin par un vote majoritaire du comité central et devra s'indigner comme un vulgaire politicien bourgeois renversé par son parlement...

En attendant que le destin désigne celui qui, au terme d'une lutte impitoyable s'assiéra pour sept ans dans le fauteuil de Staline, faisant ainsi éclater

la farce de la « direction collégiale » dont quelques mois durant la propagande soviétique devait ressasser le slogan, les hiérarques étaient d'accord sur un point essentiel : il fallait rassurer le peuple soviétique et le monde extérieur ; il fallait stopper la course à la guerre dans laquelle l'humanité paraissait inexorablement engagée ; il fallait enlever au camp impérialiste toute tentation de profiter de la crise de succession pour essayer de transformer en actes ses promesses de libération de l'Europe orientale dont les dirigeants républicains américains, tout au long de la campagne électorale, avaient été prodigues.

A la vérité Staline n'avait jamais été le conquérant téméraire dont la silhouette devait peu à peu s'imposer par la suite. Prêt à tout pour se débarrasser de ses rivaux réels ou supposés, il avait fait preuve en politique étrangère d'une prudence de serpent, aussi bien devant Hitler que devant Truman. C'est au point que Khrouchtchev l'aurait accusé un jour, devant Fidel Castro, « d'abdication ». Ce n'est pas lui, qui, comme « M. K. » à Berlin ou à Cuba, aurait joué le sort du monde sur un coup de poker. Joueur d'échec, sournois, attentif et patient, il était bien décidé à profiter de toutes les occasions qui se présentaient ; et il lui était arrivé, en Finlande ou en Corée, de se

tromper grossièrement sur la volonté de résistance de l'adversaire. Mais dès lors qu'il jugeait la partie mal engagée, il n'hésitait jamais à reculer. Et nous l'avons vu conseiller successivement la sagesse aux communistes français, italiens, chinois, grecs ou yougoslaves en des moments où les « experts » occidentaux, trompés il faut le dire par de solides apparences, le créditaient des intentions les plus agressives. Le dictateur se préparait-il, au moment de sa mort, à un nouveau recul ? Ou bien s'était-il résigné en fin de compte à la guerre avec le monde capitaliste ? L'occasion aurait été vite fournie de le savoir puisque Eisenhower et Dulles étaient décidés à brandir, pour faire cesser la guerre de Corée, la menace d'un bombardement atomique de la Mandchourie. Les éléments dont on dispose aujourd'hui pour déterminer quelles pouvaient être ses intentions ne sont pas décisifs. C'est un fait que les pays d'Europe de l'Est avaient été mis sur le pied de guerre, la durée du service militaire allongée, les troupes étroitement intégrées dans le dispositif militaire soviétique avec le concours à tous les échelons d'officiers russes, leur économie tout entière mobilisée pour la



défense. Mais c'est aussi un fait que le dernier article de Staline, publié dans le *Bolchevik* de septembre 1952, et consacré aux « problèmes économiques du socialisme en URSS » affirmait que si « théoriquement il est vrai » que les contradictions entre pays capitalistes (avec une minuscule) sont moins fortes qu'entre pays capitalistes et pays socialistes, il n'en n'allait pas nécessairement ainsi en pratique. Il prophétisait que « la Grande-Bretagne capitaliste puis la France capitaliste seraient à la fin des fins obligées d'entrer en conflit avec les Etats-Unis pour être indépendantes et s'assurer des dividendes énormes. » Et comme « ce serait croire à une légende que de penser que l'Allemagne et le Japon ne feront rien pour devenir indépendants vis-à-vis des Etats-Unis », la situation était la même en ce qui les concernait.

Il en résultait « contrairement à l'opinion de certains camarades » que les guerres demeuraient inévitables entre les pays capitalistes. Le dictateur devait revenir sur ce thème lors de la dernière conversation qu'il eut avec un étranger : l'Indien Saifudine Kitchlu auquel il remit le 17 février 1953 le prix Staline de la Paix.

A beaucoup d'observateurs de l'époque ces propos parurent porter surtout la marque d'un esprit dérangé. Mais ils pouvaient aussi annoncer un revirement stratégique : la substitution à la thèse des deux camps qui avait été celle de Lénine (Kto-ego, nous et eux) et de Jdanov, d'une tentative, tout à fait comparable à celle des Chinois de 1955, pour en appeler au nationalisme des bons capitalistes ou du moins des moins dangereux, ceux d'Europe, contre les méchants, ceux des Etats-Unis. De toute façon ce langage ne préparait pas l'opinion soviétique à l'idée d'une guerre mondiale imminente. A la veille de Noël, le *New York Times* avait d'ailleurs publié une interview du généralissime Staline dans laquelle celui-ci après avoir réaffirmé que la guerre n'était pas inévitable se déclarait prêt à coopérer à une éventuelle action diplomatique « en raison du fait que l'URSS tient à ce qu'il soit mis fin à la guerre de Corée » et à rencontrer le président Eisenhower. Tout sceptique qu'il fût sur les chances d'une telle entrevue, Ike avait répondu le 25 février à un journaliste qu'il « rencontrerait n'importe qui n'importe où, s'il pensait que cela pût servir le moins du monde à faire du bien tant que cela serait conforme à ce que le peuple américain attend du chef de son exécutif ». La mort de Staline, dix jours plus tard, l'incita à « faire des ouvertures aux dirigeants soviétiques », pour « amorcer au moins la naissance d'une confiance mutuelle fondée sur un effort de coopération ».

Quelques jours avant la mort de Staline, Anthony Eden avait convoqué au Foreign Office Andreï Gromyko, alors ambassadeur d'URSS. Il lui avait demandé de faire ce qui dépendait de lui pour obtenir la libération du capitaine Vyvyan Holt, ministre de Grande-Bretagne à Séoul et d'autres Britanniques tombés aux mains des Nord-Coréens au moment de l'offensive de juin 1950 et détenus par eux depuis lors sans l'ombre d'une justification. Le diplomate lui répondit qu'à sa connaissance le gouvernement soviétique n'avait aucune responsabilité là-dedans. Il accepta cependant de transmettre à Moscou l'aide mémoire qu'avait préparé Downing-Street. Le 18 mars, soit onze jours exactement après les obsèques du généralissime, l'ambassadeur d'Angleterre se voyait à son tour convoqué au Krem-

c'est un événement, une fantastique débâcle engluant tout dans des millions de mètres cubes de neige fondante. Le carcan de glace qui a des mois durant tenu prisonniers la nature et les hommes se rompt enfin ; c'est une libération.

Le 28 mars 1953, avec un peu d'avance sur le calendrier, une grande nouvelle annonça cette libération au peuple soviétique. Le nouveau gouvernement accordait une amnistie à la plupart des détenus condamnés à moins de cinq ans de prison. Ce même 28 mars le commandement sino-coréen acceptait la proposition d'échange des prisonniers malades et blessés des deux camps faite le 22 février par le général Clark. Kim-Ir-Sen et Peng-Teh-huai exprimaient l'espoir, dans leur réponse, qu'un « règlement raisonnable de cette question permettrait « un règlement à l'amiable de toute la question des prisonniers de guerre aboutissant ainsi à cet armistice auquel aspirent tous les peuples du monde ». En conséquence de quoi, ils proposaient de reprendre sans délai les négociations d'armistice à Pan-Mun-Jom. Quarante-huit heures plus tard, le ministre chinois des Affaires étrangères, Chou-En-Lai, retour de Moscou où il avait assisté aux obsèques de Staline, allait plus loin. Il proposait de confier à la garde d'un pays neutre les prisonniers qui refuseraient d'être rapatriés étant entendu que « des explications leur seraient données par les parties intéressées, ce qui permettrait de régler selon la justice le problème de leur rapatriement ». Le 2 avril enfin, Molotov, redevenu ministre des Affaires étrangères aux lieu et place de Vychinski, nommé représentant permanent à l'ONU, appuyait cette suggestion. Elle représentait une concession importante par rapport à la position antérieure des communistes qui ne voulaient pas envisager d'autre solution que le rapatriement pur et simple. En même temps, le gouvernement soviétique, revenant sur un veto maintenu depuis des mois, donnait son agrément à la désignation, suggérée par la France, de l'économiste suédois Dag Hammarskjöld, comme secrétaire général des Nations Unies, en remplacement du Norvégien Trygve Lie, auquel son rôle dans l'intervention en Corée avait valu de telles avanies de la part de Moscou qu'il avait fini par démissionner.

Le 4 avril, la *Pravda* annonce la libération des prétendus « assassins en blouse blanche », reconnaît que leurs aveux leur ont été arrachés par des moyens inadmissibles. Elle rend responsable de cette affaire Ignatiev, ministre de l'Intérieur au moment où elle avait éclaté. Il est relevé de ses fonctions de secrétaire du comité central tandis que son ex-adjoint Rioumine,

## LES PREMIERS SIGNES DU DÉGEL ET LA FIN DE LA GUERRE DE CORÉE

lin ; on lui communiquait, à sa grande surprise, une liste de ses compatriotes internés en Corée, en l'assurant que l'URSS ferait son possible pour obtenir leur élargissement. Ce n'était là qu'une toute petite hirondelle, mais elle annonçait tout de même le printemps, ou du moins ce « dégel » dont un roman d'Ilya Ehrenbourg allait bientôt consacrer le nom. Dès le surlendemain, Tchouïkov, commandant soviétique en Allemagne, proposait aux Occidentaux une conférence technique destinée à éviter le retour d'incidents aériens comme ceux au cours desquels, la semaine précédente, deux avions alliés avaient été abattus par des Mig russes.

Le dégel dans l'Europe de l'Ouest, ce n'est rien : quelques canalisations rompues, un rayon de soleil, un peu de boue dans les chemins creux. A l'Est, où on l'a attendu des semaines,

traité de « méprisable aventurier », est arrêté.

Chaque semaine ou presque désormais va apporter sa bonne nouvelle : baisse des prix des denrées de première nécessité, réduction de l'emprunt forcé, épuration de la police, élimination dans les républiques non-russes des éléments qui avaient persécuté les « nationalistes bourgeois », reprise des relations avec Israël, abandon des revendications territoriales à l'égard de la Turquie, envoi d'un ambassadeur à Belgrade, libération du journaliste américain Oatis, condamné en 1951 à Prague, à dix ans de prison, etc.

Le changement de ton est rapide à la radio, à l'ONU où l'on voit Vychinski ne pas hésiter à applaudir un appel au désarmement de l'Américain Cabot Lodge, aux cocktails d'ambassades que les diplomates soviétiques recommencent à fréquenter après des années de bouderie et jusqu'à Berlin où différents incidents mineurs sont rapidement réglés.

Le 11 avril, l'échange des prisonniers blessés et malades commence à Pan-Mun-Jom. La situation paraît suffisamment mûre au président Eisenhower pour que le 16, parlant devant la société américaine des directeurs de journaux, il proclame qu'une « ère a pris fin avec la mort de Joseph Staline ». Les dirigeants soviétiques, proclamant-ils, « ont maintenant une précieuse occasion de prendre conscience avec le reste du monde du degré de péril atteint et d'aider à inverser le courant de l'histoire ». Prenant acte de « déclarations et de gestes » qui témoignent que « dans une certaine mesure ils peuvent reconnaître la situation critique où nous nous trouvons », il les invite à s'atteler avec lui à la réduction du fardeau des armements et à donner, par des actes précis, la preuve de la sincérité de leur désir de paix.

Churchill ne veut pas demeurer en reste. Le 20 avril aux Communes, il estime que les événements survenus depuis la mort de Staline pourraient fort bien « conduire à des conversations aux échelons les plus élevés, officieuses et privées au besoin, entre certaines des principales puissances intéressées ».

La Pravda qui a reproduit ces appels du pied ne leur répond que le 25. Le ton de son commentaire est infiniment moins polémique que du temps de Staline. Elle n'en affirme pas moins la « continuité »... d'une politique étrangère dont « le bien-fondé a été démontré par toute la suite des développements internationaux ». Elle rejette sur les Etats-Unis l'essentiel de la responsabilité de la tension. Si quelqu'un donc attend de Moscou une conversion publique, il en sera pour ses frais. La guerre froide continue, comme on le

verra bientôt. Il s'agit seulement de la rendre moins dangereuse et de mettre un terme, pour commencer, à la guerre de Corée.

Les négociations d'armistice reprennent le 27 avril. Le 7 mai, les Sino-Coréens proposent un nouveau plan pour le règlement de la question des prisonniers.

Ils empruntent à la formule indienne rejetée trois mois auparavant par Molotov l'idée d'une « commission de rapatriement ». Mais ils demandent qu'outre la Suède et la Suisse elle comprenne, sous la présidence de l'Inde, des représentants polonais et tchécoslovaques. Renonçant au transfert en pays neutre des prisonniers qui refusent de rentrer chez eux, ils prévoient leur garde par des troupes provenant des nations membres de la commission de rapatriement. Les alliés répondent, douze jours plus tard, en suggérant que ces troupes soient uniquement indiennes. Au même moment, Dulles de passage à New Delhi prévient Nehru que les Etats-Unis sont décidés à recourir aux armes atomiques si les communistes ne traitent pas dans les plus courts délais. Le 4 juin, ceux-ci, certainement informés de cet avertissement font un nouveau pas en avant en acceptant que les prisonniers qui refuseraient de rentrer chez eux soient libérés et démobilisés. Le 8 juin l'accord est enfin conclu sur ce problème qui bloquait les négociations depuis des mois. La signature de l'armistice ne paraît plus qu'une question d'heures.

C'est alors que se produit un incident qui suscite aussitôt les plus graves inquiétudes. Syngman Rhee, le terrible président de la Corée du Sud, qui ne voit pas sans inquiétude se préciser la perspective d'un armistice scellant pour longtemps, selon toute probabilité, la division de sa patrie, donne à ses généraux commandant les camps de prisonniers l'ordre de laisser s'échapper 25.000 Nord-Coréens anticommunistes. L'opération, dont il paraît incroyable que les services de renseignements américains n'aient pas eu connaissance, avait été minutieusement montée avec le secours de la police sudiste qui aida les fugitifs, aussitôt pourvus d'effets civils, à trouver domicile et nourriture. Dans bien des cas la population leur fit publiquement fête.

Ike expédia sur-le-champ à Rhee un télégramme pour protester contre une initiative qui plaçait selon ses propres termes le commandement des Nations Unies « dans une situation impossible » et l'inviter à trouver immédiatement un moyen d'y remédier. La plus grande confusion régnait à Washington où certains craignaient que les nordistes ne dénoncent le double jeu des Américains et ne rompent une nouvelle fois les

pourparlers. Foster Dulles n'était pas de leur avis. Tout en faisant publier un communiqué pour désavouer une initiative « prise au mépris de l'autorité du commandement de l'ONU, acceptée par la république de Corée » et en affirmant que les négociateurs américains continueraient d'agir, comme devant, « en toute bonne foi », il exprima devant Ike et ses collaborateurs un pronostic optimiste. « Si les communistes désirent une trêve autant que je le pense, leur dit-il en substance, ils passeront sur l'impétuosité de Rhee et seront contents de signer un accord, pourvu qu'il contienne des assurances décentes ».

Chacun en un sens avait raison. Les communistes rompirent bien les pourparlers, le 20 juin, mais ils les reprurent le 10 juillet, tout en lançant une sévère offensive. Pourquoi cette opération qui leur coûta 25.000 tués ? Peut-être pour tenter d'obtenir un meilleur tracé de la ligne d'armistice, mais plus vraisemblablement pour administrer la preuve de l'inefficacité des troupes sudistes contre lesquelles elle était déclenchée.

Le 24 juillet, Ike doutait encore que si un accord était signé, il pût avoir une réelle signification, tant Syngman Rhee et les communistes manifestaient de mauvaise grâce, et il faisait amener discrètement des renforts. Mais quelqu'un, au Kremlin, avait décidé qu'il fallait arrêter les frais. Le 27 juillet, au cours d'une cérémonie dont la canicule soulignait par contraste le caractère glacial, les généraux Nan II et Harrison signaient sans se serrer la main ni échanger un mot, les dix-huit exemplaires de la convention d'armistice.

La guerre avait duré vingt-cinq mois et fait près de deux millions de morts, dont les quatre cinquièmes de civils, avant qu'on en revienne pratiquement au statu quo ante. Pour la première fois de leur histoire, les Américains sortaient d'une guerre sans l'avoir gagnée. Ils étaient bien décidés à ne pas recommencer. Ce qui ne les empêchera pas de se trouver à nouveau englués, douze ans plus tard, cette fois au Vietnam...

Conscients de l'efficacité de son armement thermonucléaire, les Etats-Unis n'hésiteront pas à agiter la menace de son emploi chaque fois qu'il s'agira d'inciter le Kremlin à la prudence. C'est ce qu'on appellera la diplomatie « au bord du gouffre », elle supposait chez celui qui la conduisait un sang-froid, une foi dans ses idéaux, une indifférence à l'impopularité qui sont rarement réunis chez un homme d'Etat. Elle vaudra aux peuples, dans les années qui suivent, quelques moments d'angoisse.

André FONTAINE.

**JE** NE connais pas lieu plus triste que la kasbah d'Alger. On la vante pourtant. Sans doute ceux qui la louent n'ont-ils vu ni Fez, ni Kairouan, même pas Tlemcen. De loin elle paraît belle : « Jeu de cubes éclatant », écrivait Camus. Qu'on y pénètre, elle suinte, et même sur ses hauteurs, dès ce palais du dey, sordide malgré la beauté que lui apporte l'ombre mouvante des eucalyptus. La kasbah d'Alger, c'est le haillon. Parfois, un étalage de fruits ou de piments l'égaie parce qu'il est vie, et j'oserai dire vie vivante. Partout ailleurs, c'est une vie qui se dégrade. Point de cours que ne souillent, tendus à un fil, des linges intimes. Une belle porte ? Une arcade ? Ce sont débris et elles n'ont plus de sens. Cette déréliction, j'y suis encore plus sensible aujourd'hui qu'à l'accoutumée. Pour retrouver une fontaine dont je gardais le souvenir, j'ai demandé un guide à mon hôtel. On m'a confié à une charmante jeune femme. Hélas ! son ignorance et son incohérence intellectuelle sont proportionnelles à la hauteur de ses talons. Il fait bon la voir sautiller sur des pavés gras, tandis qu'elle évoque, à défaut de savoir me parler d'Alger, le Quartier Latin et Montmartre où elle a passé des années. Jolie et la voix chantante, elle souligne la misère des petits enfants au parler rauque tout autour de nous. J'ai tort d'en médire. Faute de bien me diriger (je n'ai pas retrouvé ma fontaine), elle m'a fait sentir à quel point Alger, et derrière elle toute l'Algérie, se débattent dans

le drame de l'aculturation. Ce pays oscille entre deux passés. Celui que lui apporte son sang maure ne s'exprime plus qu'en une civilisation musulmane privée de son support religieux. Celui que lui apportent cent trente ans de civilisation européenne, mais elle aussi très dépassée. Nous avons laissé comme des épaves les grands mots de 1848 « Liberté, égalité, fraternité ». Pendant un siècle et demi, les instituteurs kabyles les ont répétés. Et sur ce double fatras des siècles la misère s'étend comme une patine.

## *Perspectives...*

Pourtant, j'avais éprouvé une joie en retrouvant l'Alger d'après Boumedienne, non pas à ce voyage-ci mais en septembre : la disparition des slogans. Les calicots grisâtres hier pendus mollement au travers des rues s'en étaient allés vers le cimetière des chiffons de graissage. Finis les mots d'ordre vaniteux, encore plus dérisoires d'être délavés de pluie et ternis par le vent. Pauvres devises qui, elles aussi, voulaient à coup de mots creux verser un anesthésique sur les plaies vives de l'Algérie.

En outre, à ce moment-là, le coup d'Etat du Colonel Boumedienne semblait permettre beaucoup d'espoir. Certes, et sans qu'il y puisse rien, l'Algérie demeurait vouée pour plusieurs décennies aux troubles de l'aculturation. Du moins, le nouveau chef d'Etat apportait-il

# DANS L'ALGÉRIE DE BOUMEDIENNE

PAR GEORGES LE BRUN KERIS

quelques jalons d'un ordre futur, pouvait-on penser. Du moins, avait-il posé quelques pierres pour un gué qui sera très long à franchir. Et d'abord, bien qu'ils aient paru étrangers au renversement politique, il avait consacré la position d'une série de techniciens, jeunes fonctionnaires pleins de mérite, dévoués, généralement très honnêtes. Pour l'instant, malgré leur capacité, ces techniciens semblent n'avoir que peu d'emprise sur un pays qui, faute de cadres intermédiaires et par suite d'une situation paysanne sur laquelle j'insisterai, se dérobe à toute étreinte. Mais c'est déjà beaucoup qu'ils soient là.

Et on pouvait, à cette époque, dresser un certain bilan à la fois de ce qu'apportait Boumedienne et des chances qu'il offrait à cette Algérie dont trois ans de gouvernement Ben Bella avaient encore approfondi les plaies. La première de ces chances était d'apporter, en guise de dot, l'accord pétrolier avec la France. Belle dot à coup sûr, puisqu'aux surpris du pétrole, en partie payé en devises, s'ajoutait une aide de deux cents milliards d'anciens francs improprement qualifiée de « liée » puisqu'elle peut être utilisée à des achats hors de France. Cet accord, peu populaire chez nous bien qu'on ait étendu sur lui un pudique manteau de silence (voire de contre-vérités), réveilla dans toute l'Algérie une francophilie latente. Très vite, il prit dynamisme de mythe. On lui conféra une sorte de pouvoir magique. Chaque Algérien se crut soudain riche et le garçon d'ascenseur, à mon hôtel, s'imagina un avenir

de millionnaire. Moins puérils, mais aussi euphoriques, les milieux d'affaires se ressaisissaient. Je ne parle pas seulement des industriels remplis d'espoirs par la « dénationalisation » de Naucolor, ni de certains colons à qui discrètement on avait laissé penser qu'ils pourraient jouer sur leurs anciens domaines un rôle bienfaisant et rémunéré de conseillers techniques. Mais le boutiquier m'zabite ou kabyle sentait souffler sur lui un vent de prospérité à la fois grâce à l'accord pétrolier, à la fois grâce à des mots d'ordre semi-libéraux. Tout le peuple citadin exprimait une satisfaction bourgeoise. A ces classes moyennes des villes, les oulemas venus au secours de la victoire dès qu'elle fut assurée, donnaient bonne conscience par des bénédictions multipliées. Surtout, on sentait que l'ordre se restaurait. La grande plaie de l'Algérie (cette absence de cadres moyens à laquelle je viens de faire allusion) nuisait certes encore à une bonne administration. Du moins constatait-on que le nouveau Pouvoir, contrairement à son devancier, étendait son influence au-delà d'Alger. Né de l'Armée, il bénéficiait de son quadrillage, le seul qui couvrit tout le pays. L'insubordination des sous-préfets, chronique au temps du Président Ben Bella, apparaissait désormais impossible, quelque capitaine ou comman-

dant étant toujours là pour les rappeler à l'ordre. Et dans cette Algérie, sans cesse divisée contre elle-même entre les principes divergents de son être, les cadres de l'Armée apparaissaient spirituellement homogènes. Chez ses officiers, une harmonie intime s'est établie entre la formation reçue à Saint-Cyr ou à Saint-Maixent et leur héritage islamique. L'âme communautaire et quand même guerrière de l'Islam s'était accordée avec sinon les traditions de discipline au moins avec l'esprit de corps de notre armée. Je ne connais d'ailleurs pas de musulman qui ne s'y soit épanoui.

Certes, ce tableau comportait des ombres. La résistance syndicale d'abord. Des grèves sporadiques nuisaient à la renaissance économique et les dirigeants syndicaux gardaient un regret du régime antérieur et de son jargon socialiste. Gênante cette opposition ne pouvait quand même pas être prise très au sérieux. L'Algérie n'est pas assez industrialisée pour qu'on puisse parler de ses « masses ouvrières », et le syndicalisme, tout comme l'Administration, manque de cadres. Les « intellectuels » et les étudiants demeuraient hostiles : étaient-ils et sont-ils encore capables d'autre chose qu'aigreur et verbiage ? Non, la vraie faiblesse du régime nouveau résidait ailleurs et d'abord dans la personnalité même de Boumedienne, homme d'intelligence et de décision, mais sans prestance et peu orateur. Il ne sait pas parler aux foules ni même attirer leur regard. Qu'il paraît frère entre ses gardes du corps ! Qu'il est peu le tribun d'un peuple méditerranéen ! La vraie faiblesse du nouveau régime résidait ensuite et surtout dans la misère des campagnes ruinées par le départ des colons, d'une ruine qu'un socialisme mal réfléchi et précipité avait achevée.

## Réalités...

Je suis revenu en décembre, par un décembre d'Algérie capricieux et léger comme le mois de mars en France. C'est l'époque où dans l'espace d'une seule nuit éclate la gerbe d'or des mimosas, et l'air est si pur que les montagnes de Kabylie, coiffées d'un Djurdjura de neige, sont proches jusqu'à frôler les derniers gratteciel du Grand-Alger. Le soleil, quand on vient du pluvieux décembre d'Europe, contraint de croire au bonheur. Et pourtant elles m'ont sauté à la gorge, la misère d'Alger, la misère d'Oran et la misère des campagnes, ces Hespérides aux pommes d'or pourrissantes. Car le marasme économique, le Gouvernement Boumedienne n'a pu le conjurer, et il s'étend partout comme une lèpre. Ses plaies ? les chômeurs qui par les nuits de lune glacées, tandis que les paquebots illuminés semblent de verre et jouent dans le port une constante sérénité vénitienne, s'ensevelissent contre le froid sous des amas de vieux cartons. Ses plaies ? les petits enfants d'Oran, le ventre nu dans une bise si aiguë que j'ai monté sur mes oreilles le col de mon épais

manteau. Ses plaies ? des campagnes obstinées où le paysan s'acharne tenace et maladroit sur des domaines où rouillent les derniers tracteurs. Pour remédier à ce drame, quelles décisions ont été prises depuis mon dernier voyage ? Le Conseil de la Révolution a siégé. Il a multiplié les paroles et publié des communiqués dignes de nos motions radicales. L'accord pétrolier et son annexe de deux cents milliards ? Ils ne porteront de fruits, si on s'obstine à n'en consacrer le produit qu'à des créations industrielles, que dans dix ou vingt ans. Pourtant on leur sacrifie des investissements immédiatement rentables. Je pense, et ce n'est qu'un exemple, au tourisme, la plus créatrice d'emploi des activités économiques et celle qui assure les meilleures rentrées de devises. Mais l'option n'est pas prise, ou du moins ne l'était pas en décembre, car le tourisme heurte, paraît-il, certains préjugés socialistes (ou bien sans étudier quelle pourrait être la clientèle, on engloutit des milliards dans un hôtel style Hilton bâti en terrain mouvant). Souhaitons au Colonel Boumedienne à la fois l'énergie, l'audience et la continuité qui lui permettront de guérir les plaies, de corriger les erreurs, d'apaiser les inquiétudes et les mécontentements.

Certes, je n'ai pas d'attrait pour les dictateurs militaires, mais qui d'autre dans un pays déchiré de telles contradictions peut gagner le temps nécessaire pour les concilier ? Deux de ces contradictions sont à concilier au plus tôt et, faute de leur solution, les milliards français ne seront qu'un expédient temporaire, presque une aumône, et le pétrole ne fera guère qu'assurer au jour le jour la vie de l'Etat. La première de ces contradictions, et sans doute la plus immédiatement importante, touche à la vie des campagnes. Les colons partis, on a mis leur domaine en cogestion. La paysannerie algérienne est communautaire et même collectiviste. Elle semblait prédisposée au kibboutz sinon au kolkhoze. Mais peu amoureuse de la terre, ne s'y attachant qu'avec précarité et jusqu'au point seulement où celle-ci assure la nourriture quotidienne et, partant, la survie du clan, sans encadrement au surplus, elle n'était pas apte à la gestion de vastes domaines industrialisés. Ils ont déperlé. On a délaissé les engins mécaniques. On a cessé de tailler les arbres. Certes, on peut citer des réussites et elles permettent de penser que le problème n'est pas insoluble. Mais il y fallait du temps et le départ des Français a condamné l'Algérie à une collectivisation beaucoup trop précipitée (même si elle était dans sa tradition) à quoi la bonne volonté générale ne parvient pas à remédier.

Or, l'Algérie (et Ben Bella, même s'il en a parfait la ruine l'avait bien compris), c'est d'abord l'immense masse paysanne. Masse de patience, masse d'ancestrale attente, masse de faims jamais rassasiées, mais masse affective aussi, toujours capable d'explosions contre ces villes qu'elle méprise et qui jusqu'à la venue des Français lui tournaient le dos. Masse passive mais en même temps fébrile, que pense-t-elle, elle qui contre les villes d'une Rome en décadence s'est ruée au nom de Donat, et plus tard au nom du Kharejisme contre l'Islam

police des élites urbaines ? Même une résignation millénaire, l'histoire du Maghreb le prouve, a des limites.

La seconde contradiction est moins immédiatement redoutable. Pourtant l'Algérie ne sera elle-même qu'en la résolvant, il importe qu'elle concilie ses cultures intellectuelles et spirituelles. Elle est musulmane, pétrie d'Islam, même si elle ne croit que peu. Mais depuis l'indépendance, elle s'est découverte française. Telle est l'extraordinaire révélation de ces trois années. J'ai déjà évoqué ce drame de l'aculturation, sous-jacent même au problème rural. Les Français en allés, surgit sous leurs derniers pas une civilisation française qui, elle aussi, après un siècle et demi est algérienne. Et deux âmes doivent s'accorder, celle des villes à tout jamais francisées, des hauts fonctionnaires, des officiers de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, voire de certains propriétaires ruraux et celle de la grande multitude des campagnes qu'imprègne de passivité l'attente d'une parcimonieuse moisson et qu'imprègne d'affectivité une tradition re-foulante.

Ces oppositions se concilieront-elles ? Le problème algérien (cette locution si usée) se pose dans des données beaucoup moins changées qu'on ne croit. Elle n'est pas neuve, l'aculturation dont j'ai senti l'acuité poignante en parcourant la Kasbah. Au temps de la colonisation, ce problème était un problème de cohabitation entre communautés hétérogènes. Les Européens sont partis, mais beaucoup plus que les terres défrichées, que les routes, que les gratte-ciel ils ont laissé de leur âme. Plus que jamais, oserais-je dire, car le petit « pied noir » de Belcourt ou de Bab-el-Oued, si bien décrit par de Camus de Noces et de l'Été, vivait selon une conception du monde peu différente de celle de son voisin arabe ou kabyle. Au contraire, subsiste tout ce que nous avons apporté dans une université que les petits « pieds noirs » n'ont jamais fréquentée. Au contraire, subsiste notre dynamisme pour s'opposer à la patience, notre raison pour contrarier l'affectivité, notre goût de forcer la terre au lieu d'en attendre les dons. Richesses opposées, les ancestrales et celles de notre apport, mais toujours des richesses. Il appartient aux jeunes générations algériennes de les recueillir et de les composer en un unique héritage. Alors seulement le problème algérien sera résolu. Est-ce impossible ? J'en vois déjà quelques prémices, notamment ces commerçants m'zabites, devenus souvent fonctionnaires, qui ont concilié l'efficacité technique, voire notre dynamisme spirituel, avec une tradition à laquelle ils sont les plus fidèles des Algériens. Et peut-être le secret que nous cherchons réside-t-il justement dans un exhaussement des deux civilisations à conjoindre : que l'Islam remonte à ses sources et que l'Europe dépose au rivage d'Alger autre chose que les épaves de son XIX<sup>e</sup> siècle humanitaire.

Un avenir serait ainsi promis aux jeunes générations d'Algérie, mais il leur faut d'abord de l'ordre, mais encore plus il leur faut du pain. C'est à la fois sur cet ordre et sur ce pain que, beaucoup plus que sur un socialisme idéologique, Boumedienne, comme tout chef de l'exécutif algérien, sera jugé.

*Soleil et pauvreté*





# MARIE NOËL

## poète

### dramatique...

PAR MARIE-MADELEINE DIENESCH

*Forte comme en plein jour une armée en bataille  
Qui lutte, saigne, râle et demeure debout ;  
Qui triomphe de tout, risque tout, souffre tout,  
Silencieuse et haute ainsi qu'une muraille.*

*Faible comme un enfant parti pour l'inconnu  
Qui s'avance à tâtons de blessure en blessure  
Et qui parfois a tant besoin qu'on le rassure  
Et qu'on lui donne un peu la main, le soir venu....*

**C**ALME et sauvage, ardente et frileuse, docile et indomptée, voici à traits vifs le portrait de Marie Noël comme l'exergue de cette « vie chantée ». Il nous introduit au cœur du drame : celui d'une femme passionnée et lucide, exigeante, hypersensible, qui de toutes les forces de son cœur et de son intelligence mène, jour après jour, dans un dialogue haletant, le combat avec l'Ange.

Toute l'œuvre a le mouvement de la vie : jeunesse, automne, arrière-saison. Chaque recueil apporte la moisson d'une saison nouvelle dans une progression dramatique avec ses rebondissements et reprises, ses élargissements successifs jusqu'au dernier affrontement à Dieu d'un être de chair et de sang. Jamais poésie

ne fut plus engagée, moins gratuite ! Aucune ne fut plus une sous la diversité éblouissante des rythmes et des strophes, à travers les alternances profondes de la sensibilité.

De poème en poème, on ne peut s'arrêter de lire, car ce combat silencieux, dans la paisible maison d'Auxerre, a la résonance d'une authenticité exceptionnelle. C'est bien « la vérité la plus vraie » comme elle dit elle-même, et les « Notes intimes » comme la remarquable biographie de Raymond Escholier, « La Neige qui brûle », révèlent souvent, avec les mêmes mots, les thèmes essentiels de l'œuvre poétique qu'elles complètent et éclairent.

Voici d'abord « Les Chansons et les heures », les premières publiées. Si certains lecteurs ont surtout retenu

le charme de « l'espièglerie angélique », ce n'est pas l'Abbé Bremond qu'il faut accuser, mais l'éblouissant talent et la gaieté originelle du poète qui jouent le « Chant de Pâques », les carillons de Noël ou l'interpellation moqueuse de « L'Alouette de Mai » contre le « sot d'époux », les saints solennels et Dieu même. C'est le vif bondissement du cœur, à l'aube, auprès des sources, c'est la pure tendresse pour les demeures humaines et la douce vie familière où s'éveille l'enchantement des premières amours. Avec Suzanne Flon qui enregistra plusieurs poèmes, reconnaissons la gamme si variée de toutes les grâces de ce jeune amour féminin : l'attente ardente, le rêve, l'effroi et la pudeur, le don éperdu qui réhabilitera même la Vierge folle.

Bien rares cependant sont les poèmes où rien n'annonce la défaite humaine. La douleur, d'abord en sourdine :

.....  
« Ma fille, avez-vous vu la neige  
.. [du chemin ? »  
« Va, va, sans but, sans fin, va, va,  
[plus loin. »  
jaillit très vite :  
« J'ai vu quelqu'un passer, s'approcher, disparaître  
« Et les chiens plaintifs qui rôdent le soir  
« Ont hurlé dans mon cœur à la [mort de leur maître. »

Une nostalgie douce-mère coule dans les chants de la nourrice et les contes de la grand-mère, qui console :

« *Vivre et mourir est court* », tandis que déjà se profile la Mort. L'épouvante saisit la fille sage, assise auprès de ses parents qui imaginent soudain cette « chose d'un drap couverte ».

Mais il y a une vitalité étonnante chez cette hypernerveuse, cette fragile petite fille :

« *Assez, Jeanne qui pleure,  
Assez, assez, assez !  
Ton cœur m'ennuie, assez ! Je bâille.  
A tout à l'heure !  
Jean qui rit, mon cousin, me menez-  
[vous danser ?  
Dansons la capucine] ...  
Impatiente aux avertissements, la  
jeunesse défie la douleur :  
« J'écoute ! Mais quel mal y a-t-il  
[à souffrir ?]* »

Tant de joie innocente peut-elle entrer en conflit avec Dieu ? Dans l'exaltation des Pâques fleuries, Marie Noël a décelé l'équivoque du Printemps. Scrupules ? Jansénisme provincial ? ou pressent-elle déjà que « le Royaume n'est pas de ce monde » ?

Néanmoins, « *Les Heures* » à l'ombre monacale de Vezelay, marquent l'épanouissement et le plein équilibre d'une vie qui n'a jamais cessé d'être religieuse. C'est un monde purifié qui révèle « *auprès des sources, Notre-Dame et son Agneau blanc* ». Les poèmes ne méconnaissent ni la révolte de l'esprit, ni les tentations de la chair, mais ils possèdent la certitude qui les surmonte : « *Rien n'est vrai que d'aimer et que d'aimer toujours* ». Si la brebis indocile s'égare en quête des chemins sauvages, elle retrouve sa douceur contre l'épaulé du berger qu'elle serre « *un peu plus qu'il n'est nécessaire* ». La mort même, à l'heure « *Où lentement des orbites sans yeux S'ouvrent comme des puits fixes* [dans les ténèbres] Où le ver des tombeaux ondoie en [nos vertèbres.] » paraît douce comme le sommeil :

« *Bonsoir, Père ! Reçois mon âme entre tes mains.* »

« *Le Rosaire des joies* », certes, ne peut être assimilé aux « *Mystères douloureux* », mais il serait curieux de n'y trouver que le plaisir des scènes familiales, le réconfort d'un Dieu fraternel incarné. Tout en berçant son fils, Marie connaît déjà :

« *Sa mort d'homme, un soir, noire,*  
[abandonnée.] »

« *Chandeleur* », l'un des poèmes préférés de Marie Noël, en son étrange procession « *dans le faible jour* » est marqué de l'hallucinante mélancolie des destinées humaines dont chacune, tour à tour, s'éteint comme les flammes des cierges :

« *Et nul ne sait plus où  
Quand Dieu les a soufflées  
Et nul ne sait plus où  
Les âmes sont allées.* »

Avec quel art dépouillé, partant des certitudes journalières, Marie Noël lie Terre et Ciel, éveille notre inquiétude originelle, nous conduit sur les chemins perdus des « *lieux sauvages* », ces intermondes « *d'avant naissance* » et d'au-delà la Mort aux portes de l'Éternité, mais qui ouvrent aussi dans l'âme une dimension ambiguë et vertigineuse, qui n'est ni le Bien ni le Mal et que l'on retrouve chez certaines héroïnes de Bernanos.

Mais, quand se termine le poème « *Vision* », la relation à Dieu s'est approfondie à la mesure de l'angoisse. L'intuition d'une amoureuse mystique triomphe des doutes de l'esprit.

Si donc il faut mourir :  
« *Fais-moi vite souffrir, mais viens  
[dans la fournaise  
Avec moi !]* »

« *Si ma vie était une œuvre d'art de moi, j'en effacerais les quelques années qui ont porté mon sentiment religieux à l'extrême tragique* » (hors de toute mesure, dit une première version).

De cet extrême tragique sont nés de grands chefs-d'œuvre, vers lesquels confluent peu à peu toutes les douleurs. Et d'abord celle de l'extrême solitude d'un cœur que ses amis mêmes ont fait le plus souffrir et que son entourage a le plus méconnu. Marie Noël va épuiser toutes les cruautés de l'abandon et de la trahison, si courts qu'aient été la rencontre et le fol éblouissement. Très jeune, elle avait senti la pointe déchirante de la jalousie, surmontée dans un geste de sacrifice — l'offrande de la « *Rose Rouge* » — et il y eut la rencontre miraculeuse, récompense au seuil de la mort, des deux amies Rachel et Ménie.

Mais le tourment de l'amour refusé s'avive au temps de la maturité. Le sacrifice humain peut-il vraiment trouver une compensation au plan surnaturel de la charité ? Dieu accordera-t-il à « *l'Âme en*

peine », au delà de la mort, l'être tant attendu sur l'obscur « *Chemin d'Anna Bargeton* », ainsi que le chantent les Contes ? Une vie humaine profondément lésée n'a-t-elle pas « *tout perdu en ce monde et en l'autre* » ? Il est pathétique que jusque dans son dernier recueil, Marie Noël nous ait livré cette interrogation, essentielle, qui dépasse les petites amours et pour laquelle, toujours, un très grand nombre de femmes lui seront reconnaissantes :

Si tous les mérites trouvent leur place au paradis, n'y entre  
« *...pas celle, pas celle,  
Qui n'eut pas de frères au monde,  
[et chancelle  
Au lieu sans lieu que nulle âme  
[ne vit.]* »

Si ce cri tragique se dissimule sous une apparente espièglerie,  
« *Peut-être, O mon Dieu,  
Peut-être vous feriez mieux,  
Pour demain plus long qu'hier,  
De m'envoyer en enfer.* »

On sent, quarante ans après, la même douleur :

« *Dis-moi, le vent, dis-moi, la mer,  
Dis-moi, la grand'neige d'hiver,  
La mort est-elle par ici ?* »...

Le tourment s'approfondit encore. Y a-t-il jamais une sainteté de l'amour humain ? Celui-ci n'est-il pas « *le détournement vers une créature, non pas de l'encens de l'autel, mais du sacrifice humain le plus grand qui soit au monde* ». Excès de scrupules ou lucidité d'un cœur privilégié ? Quoi qu'il en soit, Marie Noël a toujours choisi contre elle : « *Pour ne pas faire de mal à personne, délibérément se suicider* », écrit-elle dans les « *Notes Intimes* ». Et c'est de ce crime, le plus grand de ceux que Marie Noël confesse à la minuit de son « *Jugement* », qu'elle en appelle à Dieu :

« *C'est moi que j'aie tuée ! O vaine  
[et follement  
Enfant coupable entre les justes, je  
[m'accuse !  
C'est moi qu'hier, malgré mes fuites  
[et mes ruses  
J'ai mise à mort dans un sinistre  
[isolement.]* »

.....  
« *Et ce soir, confiant à Vous seul  
[la victime  
Dont l'azur goutte encor sur mes  
[doigts sans pitié  
Je vous charge, ô Vous seul qui  
[connaissez mon crime,  
De ce cadavre d'ange, et je pleure  
[à vos pieds.]* »

Le dépouillement de l'amour, la mutilation des forces créatrices, n'est-ce pas le prélude à « la grand' peine, la dernière », celle qui est « trop profond », la Mort ?  
« Trois peines sont autour de nous Naître, vivre, mourir au bout... »

La vieillesse et la mort ? Marie Noël en a vécu maintes fois le tourment, mais, de poème en poème, l'angoisse s'amplifie : l'abandon des choses familières, la séparation des proches, ou leur indifférence, l'impuissance close au fond du lit, ne le cèdent en détresse qu'à la dégradation physique, « l'odeur des paumes livides », l'écoulement des « immondices », sur lesquels en vain s'étend le linceul comme « le suprême lambeau des pitiés éternelles ». A l'horreur physique, s'ajoute la folle révolte de la pensée et du cœur. « Hurlément », « L'Office pour l'enfant mort » rejoignent l'accusation des « Notes Intimes » devant l'enfant agonisant : « La mort m'a toujours trouvée hurlante à la face du ciel... ».

Cependant la confiance l'emporte dans le « Cantique du Soir ».

...« Peut-être aussi, la mort  
Quand elle m'aura fait des maux le  
[plus sordide,  
Vers moi tournera-t-elle une face  
[splendide ?  
Béni sois-tu, Seigneur. Pour mes  
[chances mauvaises,  
Je te baise les mains.  
Et, sans savoir ce que je fais, je te  
[les baise  
Pour ma mort de demain,  
Seigneur par qui je fus — la pâle,  
[la peureuse,  
La stérile et tantôt la morte — bien-  
[heureuse ! »

Mais un jour, à ce cœur qui a tant exigé d'amour des hommes et de Dieu, Dieu ne répond plus. Peu de poètes ont autant pressenti et exprimé le mystère de ce Dieu Noir, Obscur, Terrible :

...« Au tournant d'un sentier solitaire  
Je me suis rencontrée avec l'horreur  
[de Vous. »

...« J'ai dans l'âme une place impie,  
Un lieu vertigineux où je suis pour-  
[suivie,  
Dans une arrière nuit par un arrière  
[Dieu. »

...« Dieu, le Noir, le Puissant,  
Le Seul ! et sa loi seule  
Qui tourne... et tout le sang  
Du monde sous la meule... »

Cette angoisse fait le fond tragique de la plupart des « Chants de la Merci », qui y ajoutent la souffrance des opprimés (dont le poids rend si las le Christ « d'être éternellement Dieu »), l'histoire poignante des hommes et des peuples, saisie dans une intuition profonde et atteignant dans leur brièveté le souffle d'épopée qui les portera jusqu'aux prophéties des « Temps en feu ».

Mais les cris lyriques de celle qui « tournoie dans la rafale » alternent avec une argumentation à deux voix qui accule la raison, pressent les analogies, suggère les symboles. « Adam et Eve » entrouvrent le secret du « Pain qui a faim », de la Source « qui toujours a soif et qui pleure », si souvent évoqués. Les antinomies du Dieu-Créateur et du Dieu-Amour, de la souffrance et de sa bonté, du Mal et du Bien, de l'Immortalité et de l'Individualité sont autant de thèmes que théologiens et philosophes peuvent explorer dans ces grands poèmes.

Encore une fois, Marie Noël fait face. Avec « les Chants et les Psaumes d'Automne », nous sommes arrivés au point culminant de la souffrance. Mais Marie Noël ne nous l'a pas livrée avant d'avoir connu la réponse, la grâce de la joie surnaturelle, incompréhensible, qui justifie Dieu, « le rire de la Mystique », écrit André Blanchet.

« De n'être plus, de n'être rien,  
Je ris...  
.....  
« O Père, je ris d'être morte  
Et danse au vent d'Ainsi soit-il ! »

Mais comme pour ceux qui ont trop souffert, « hors de toute mesure », à travers le recueil bien des « Deo Gratias » restent « tremblant de larmes et d'hélas ».

« Père, tout à cette heure  
Est consommé, tout bu le vin de nuit  
Et l'eau d'orage et le sang qui  
[s'enfuit. »

L'arrière-saison apporte-t-elle « la douceur divine de la fin ? ». Marie Noël ne renie aucune des premières souffrances. Comme au premier jour, les « Chants des temps irréels », les « Chansons de Mortes », les « Chants légendaires » nous rappellent les plus vifs émois d'amour avec les plus déchirants regrets. « Coule, coule, coule, eau d'étoile, coule... Coule, coule, coule, eau cruelle, coule. » Un des

derniers poèmes n'est-il pas la « Berceuse pour le Vieil Homme », « celui-là vrai plus que réel au monde » et qui lui fit « plus mal que le Mal ». (Ah ! merci, Marie Noël, pour cette fidélité). Mais pour la première fois, elle suggère comment au Paradis grandira ce « cœur trop frère ». Pour « la moins femme des femmes, le plus cœur des cœurs » voici l'instant d'amour

« si grand, si long, lui, le plus court  
qu'il remplira, lui, l'infidèle  
jusqu'au bout ta vie éternelle. »

Si la mort n'est pas moins hideuse, elle atteint même un tragique grotesque, avec un bon sens bourguignon, il ne s'agit plus d'épiloguer comme les voisines vainement agitées qui entourent la mourante :

« Allez me chercher Jésus-Christ ;  
Livrez-Le, candide bouchée,  
Au sort boueux de mes débris.  
.....  
Jetez, engloutie en ma perte,  
Dans la béante obscurité  
De ma dernière bouche ouverte,  
La semence d'Eternité. »

L'abîme est franchi. « Rien n'est plus que Dieu. »

Y a-t-il en ce dénouement, comme le disait Estaunié, pour les « Psaumes d'Automne », « plus de pensée, plus d'angoisse que de foi ? »

A chacun sans doute de déceler le fleuve de la sensibilité profonde dans cette tornade de l'âme où les eaux sont mêlées. Il restera toujours chez Marie Noël ce cri d'ombre « que même Dieu n'a jamais complètement apaisé », et qu'elle nous livre enfin dans sa tragique nudité avec « l'île ». Mais l'heure du corps à corps est passée. Il semble qu'il y ait dans le dernier poème « Benedictat vos » une sérénité volontaire et définitive au-delà de laquelle nous ne devons plus pénétrer mais que l'on sent encore frémissante. Après avoir rendu ses derniers devoirs à tous ceux qu'elle aime, Marie Noël nous congédie :

« Allez, vous que réclame  
Ailleurs le temps de tourmente et  
[d'exil  
Allez, vivants... Allez, hommes et  
[femmes  
Que tant aimai... Allez... »  
Respectons  
« un Silence captif  
Qu'interroge en vain la houle des  
[paroles. »

Marie-Madeleine DIENESCH.

# note de Lecture

## LE NATIONALISME FRANÇAIS (1871-1914)

présenté par Raoul Girardet

## DIMENSIONS DU NATIONALISME

par Guy Michelat et Jean-Pierre H. Thomas.

Deux livres sur le nationalisme paraissent simultanément chez Armand Colin. L'un est un choix de textes, l'autre une étude entreprise à partir d'une enquête.

Dans le premier (1), Raoul Girardet présente des textes datés de 1871 à 1914. Très divers (ils vont des morceaux choisis scolaires aux pamphlets journalistiques, des poèmes aux discours), ils illustrent des thèmes dont l'importance fut certaine pour un grand nombre de Français. L'auteur définit le nationalisme comme « l'exaltation du sentiment national » sur le plan idéologique et moral et comme « le souci prioritaire de conserver l'indépendance, de maintenir l'intégrité de la souveraineté et d'affirmer la grandeur de l'Etat-nation » sur le plan politique. Il distingue le nationalisme diffus « à l'expression diverse, inorganisée » du nationalisme structuré des groupements nationalistes ; les textes se réfèrent plus particulièrement à la première expression : le nationalisme diffus qui anime aussi bien des hommes de droite que des hommes de gauche. Le propos de Raoul Girardet n'est pas seulement d'illustrer et de définir mais aussi de rendre sensible à l'intelligence et au cœur ce mouvement « mêlé d'anxiété et d'orgueil » qui exprime la hantise de la dislocation et la peur de la déchéance. Cette France de 1870 à 1914 est marquée par des défaites, des humiliations, des déceptions qui éclairent ces vers

(1) Le Nationalisme français 1871-1914 par Raoul Girardet. Armand Colin 1966. Collection U.

de Déroulède dans le Testament.

« Heureux, heureux alors  
les poètes de France  
Dont l'âme n'aura pas  
porté notre long deuil » !

Ces défaites, ces incertitudes et ces craintes expliquent les diverses formes prises par le nationalisme : antisémitisme, boulangisme, doctrines de Barrès et de Maurras, renaissance de l'orgueil français devant la menace allemande, désir de revanche.

Ces textes judicieusement choisis par Raoul Girardet apportent de nombreux éléments de connaissance d'une idéologie souvent condamnée avant d'être comprise.

Le second ouvrage (2) est également préfacé par Raoul Girardet, mais la démarche des auteurs est complètement différente. Utilisant les méthodes de la psychologie sociale, ils ont étudié le nationalisme à partir d'une enquête par questionnaires. Il faut noter que les questionnaires ont été appliqués à une population très particulière (223 étudiants en science politique) et dans une période de politisation intense du milieu étudiant (du 24 janvier au 15 février 1962). L'objet de l'enquête était la recherche et la mesure des variables du nationalisme. Les auteurs se sont attachés à l'étude des attitudes définies « à partir d'un ensemble cohérent et homogène de réponses à des questions don-

(2) Dimensions du Nationalisme par Guy Michelat et Jean-Pierre H. Thomas. Cahiers de la Fondation nationale des Sciences Politiques. Armand Colin.

nées ». Trois techniques ont été utilisées ; les échelles d'attitude, l'analyse factorielle et l'analyse de classe latente. Elles ont permis de faire apparaître les pôles droite et gauche au niveau de la conscience idéologique, des attitudes et des déterminants sociologiques. Cette dimension est d'ailleurs consciemment ressentie par 77 % des sujets interrogés. (A la question « Vous jugez-vous de droite, de gauche ou du centre ? », 16 % ont répondu se juger de droite, 37 % de gauche et 24 % du centre). L'examen des variables du nationalisme en fonction de ces positions politiques déclarées permet de voir que ce sont les sujets se jugeant « de droite » qui manifestent le plus vivement leur appartenance au groupe-nation et leur attachement à l'histoire nationale, à l'armée. Ce sont eux qui expriment le plus fort nationalisme colonial et le stéréotype le plus favorable à la France (accueillante, généreuse, ouverte au progrès et pacifique). Le nationalisme des « enquêtés » qui se disent « de gauche » serait plutôt de type culturel. Ce sont eux qui donnent le plus grand nombre de réponses positives à la question : « Que pensez-vous de cette proposition : qu'importe la puissance politique de la France, ce qui fait sa force c'est qu'elle ait permis et permette encore l'œuvre de grands écrivains, savants et artistes ? »

L'étude reste sous-tendue par l'hypothèse qu'il existe deux nationalismes dont l'un serait plutôt affectif et l'autre plutôt idéologique.

Le nationalisme idéologique correspond à la doctrine

nationaliste, il se caractérise par « une conception intransigeante des prérogatives de l'Etat-nation et le refus de toute espèce de limitation conventionnelle à la souveraineté nationale ».

Dans le nationalisme affectif on distingue deux formes, l'une correspond au sentiment d'appartenance au groupe nation, c'est-à-dire tout simplement au sentiment national, l'autre au sentiment de la supériorité de la France sur les autres nations, sentiment qui comporte parfois quelques traits de chauvinisme.

L'essai de typologie qui est tenté à la fin de l'ouvrage aboutit cependant à la distinction de huit nationalismes classables par rapport à la dimension droite-gauche. Les auteurs estiment que « Le nationalisme de gauche se présenterait comme un nationalisme d'appartenance admettant le déterminisme du fait national ; le nationalisme du centre ajouterait à la conscience d'appartenir à une nation, le sentiment — sinon la revendication — de la supériorité de cette nation sur les autres. Le nationalisme de droite enfin combinerait sentiment et doctrine, nationalisme affectif et nationalisme idéologique ».

On peut souhaiter avec eux que leurs efforts portent bientôt sur une recherche aux fondements moins modestes et qu'une enquête concernant un échantillon représentatif de la population leur permette d'appliquer plus largement des méthodes aussi fructueuses.

Janine MOSSUZ.



# L'énigme des Cathares

par Etienne BORNE

UN spectacle de télévision d'une très grande beauté dramatique a brusquement tiré de l'ombre et placé dans une lumière presque insoutenable un épisode majeur de notre passé national ou plutôt pré-national : la croisade albigeoise et l'extirpation radicale par le fer et par le feu de ce qu'on appelle l'hérésie cathare, selon le langage que les inquisiteurs victorieux ont imposé à l'histoire. Dans cette sombre litanie faite du flux et du reflux des chevauchées dévastatrices, des villes et des châteaux incendiés, des traîtrises et des représailles, des collaborations et des résistances, des tribunaux sanglants et des bûchers, il ne s'agit pas seulement d'un exemple d'intolérance religieuse d'autant plus odieux aux chrétiens d'aujourd'hui que la défense et la propagande d'une Eglise menacée de désaffection y furent assurées par des moyens anti-évangéliques et déjà totalitaires, et qui, redoublement de scandale, aboutirent à un succès total comme si (je dis bien « comme si », car il s'agit justement d'une apparence que les cathares eussent dite diabolique) ces méthodes terroristes accomplissaient la volonté du Dieu responsable du cours de l'histoire.

METTRE les choses en perspective sur la seule histoire religieuse n'exprime pas toute la vérité de l'événement, car l'histoire de ce qu'on appelle la croisade est aussi tout entière politique, ou plutôt le politique et le religieux y sont tour à tour l'un pour l'autre moyen et fin. La guerre albigeoise a été proprement notre guerre de sécession, terminée comme l'autre par la défaite des sudistes et l'écrasement de leur genre de vie : des contreforts pyrénéens aux rives du Rhône, de Montségur à Saint-Gilles, sur le rebord de la mer latine, parmi les souvenirs de la culture antique, un peuple, qui en dépit des mosaïques féodales aurait pu être une nation, édifiait une civilisation originale, brillante, quelque peu légère et laxiste, mais qui, anachroniquement, dans un siècle dur, dont les croisés du nord surent lui rappeler les lois, s'essayait timidement à la tolérance et au pluralisme : les légats pontificaux ne reprochèrent-ils pas au comte de Toulouse de confier à des juifs des emplois publics, et des joutes théologiques publiques libres de toute pression autoritaire ne mettaient-elles pas aux prises évêques cathares et évêques catholiques ? Mais il fallait aux nations en gestation unité de foi, l'orthodoxie renforçant le loyalisme monarchique. Les cathares étaient condamnés par des raisons d'une intolérance politique autant que religieuse.

LES cathares, ces inconnus, puisque, sauf quelques débris de documents authentiques, nous n'atteignons leurs croyances, leur style d'existence, leur psychologie qu'à travers des réfutations théologiques et des interrogatoires d'inquisition, œuvres d'adversaires implacables qui ont détruit systématiquement leurs rituels et leur littérature. On leur attribue couramment une religion, dualiste, manichéenne, qu'on dit d'importation orientale, condamnant la chair et la nature abandonnées sans remède à la souveraineté d'un principe satanique, et proposant à une étroite élite de « Par-

faits » une pureté faite d'un retranchement de tous les liens du monde, religion dont on s'explique mal qu'elle ait eu tant de succès sur ces terres méditerranéennes où il paraît difficile de faire des disciples, si l'on renvoie au diable par raisons métaphysiques le soleil et la joie de vivre. Mais peut-être cette sombre théologie a-t-elle été reconstruite à plaisir et il n'est pas commode de faire le départ entre ce qui appartient vraiment aux cathares et ce qui leur est prêté sans générosité pour la commodité de la réfutation.

L'INTERPRETATION traditionnelle de la religion cathare se heurte à tant de difficultés que, hypothèse pour hypothèse, on peut se demander si loin d'être tributaires des antiques religions de la Perse et des influences délétères d'un Orient contre lesquelles les croisés de Simon de Montfort, ancêtres de nos intégristes, auraient organisé une belle et bonne défense de l'Occident, les cathares n'auraient pas leur origine dans des groupuscules chrétiens de l'époque préconstantinienne, teintés de gnosticisme et de syncrétisme, en marge de l'Eglise officielle, refusant d'évoluer avec elle et de s'adapter au monde, prolongeant de siècle en siècle une vie clandestine, et proliférant d'un coup au grand jour à la faveur de la décadence d'un catholicisme fâcheusement établi. L'Eglise romaine se serait ainsi trouvée brusquement face à face après un décalage d'un millénaire avec l'une des figures qu'elle pensait avoir éliminées du christianisme primitif et qui surgissait pour la contester dans sa dogmatique et sa politique. Si les cathares étaient non d'étranges sectaires, adeptes d'une religion exotique, mais des chrétiens hétérodoxes, contemporains par l'esprit des grandes effervescences métaphysiques qui marquèrent les débuts du christianisme, on comprend alors qu'ils n'aient eu qu'un seul sacrement, réalisant d'un coup rupture, réconciliation, transfiguration, qu'une seule prière, le Pater, prière des prières, qu'un seul évangile, l'évangile selon saint Jean, celui dont le Dieu d'amour paraît contredire le Jehovah guerrier des écritures juives ; on comprend aussi que, fascinés par la Bonté de Dieu, ces mêmes cathares aient cherché à la manière des Grecs à expliquer le mal qui est dans le monde non par une permission qui serait une complicité mais par la présence opaque d'une matière incréée, résistant provisoirement au vrai Dieu avant d'être intégrée et spiritualisée à la fin des temps ; on comprend enfin le sens même du mot cathare pour désigner une certaine sorte de christianisme, tout entier concentrée dans un absolu de pureté spirituelle.

QU'ON ne dise pas trop en cherchant une justification honteuse de la croisade que la religion cathare, ennemie de la famille, de la propriété, du serment, était destructrice de toute société et, pas seulement de la féodale. Car on pose alors le dangereux problème des rapports de l'absolu chrétien et de l'ordre politique. Et c'est en les considérant comme des cathares porteurs d'une éternelle objection de conscience, que les absolutismes politiques d'aujourd'hui traitent et maltraitent les chrétiens.